



COVID-19

Denis Sassou N'Guesso et son épouse vaccinés



Le président Denis Sassou N'Guesso s'est fait vacciné contre la Covid-19

Le chef de l'Etat congolais et son épouse, Antoinette Sassou N'Guesso, ont été vaccinés, jeudi 25 mars, à la clinique présidentielle lançant ainsi officiellement la vaccination de la population contre la pandémie de Covid-19. Les premières opérations ont en effet débuté deux jours auparavant sur la base des vaccins Sinopharm et Spoutnik V, développés respectivement en Chine et en Russie. Malgré la tendance au ralentissement de la maladie dans le pays, confirmée par le communiqué publié la veille par la coordination nationale de gestion de la pandémie, les autorités invitent « les Congolaises et les Congolais à se faire massivement vacciner », l'objectif étant, ajoutent-elles, que dans les meilleurs délais le pays atteigne l'immunité collective, « seul moyen de vaincre la pandémie », lit-on dans le rapport.

Pages 4-5

L'état d'urgence sanitaire prorogé à compter du 25 mars

Les membres de la coordination nationale de gestion du coronavirus, Covid-19, se sont réunis le 24 mars à Brazzaville. Ils ont décidé à cet effet de reconduire plusieurs mesures de protection contre cette pandémie

parmi lesquelles l'état d'urgence sanitaire prorogé à compter du 25 mars. Compte tenu du peu de recul observé pendant la période électorale que le Congo vient de vivre, la Coordination nationale a décidé de prendre un

temps d'observation et d'évaluation de plusieurs semaines afin de déterminer s'il peut être possible de faire évoluer certaines des mesures de restriction actuellement en vigueur.

Page 4-5

PRÉSIDENTIELLE DU 21 MARS

Mathias Dzon dépose un recours en annulation

Le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 21 mars, Mathias Dzon a déposé hier un recours devant la Cour constitutionnelle pour contester les résultats provisoires qui le classe en troisième position avec 1,90%, derrière Denis Sassou (88.57%)

et feu Guy Brice Parfait Kolelas classé deuxième avec 7,84%. « Je ne reconnais pas ces faux résultats et les rejette catégoriquement (...). Ces résultats ne reflètent aucunement la réalité des urnes. Ils sont la résultante d'un montage grossier à la suite d'un bourrage des urnes et une falsification outrancière des vrais résultats », a déclaré Mathias Dzon la veille au cours d'un point de presse.



Le candidat Mathias Dzon/Adiac

Page 2

TRANSPORT AÉRIEN

Deux aéroports congolais certifiés aux normes Covid-19 de l'ACI



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas réceptionnant les deux attestations DR

Les aéroports internationaux Maya-Maya de Brazzaville et Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire ont reçu du Conseil international des aéroports (ACI) une certification sanitaire pour la mise en place, dans ses deux structures aéroportuaires, des mesures jugées efficaces contre

la propagation de Covid-19. L'attribution de cette certification est, selon le ministère en charge de l'Aviation civile, une reconnaissance des efforts du gouvernement congolais et de la société Aéroport du Congo pour prévenir les risques sanitaires liés à cette pandémie.

Page 7

MATCH CONGO-SÉNÉGAL

Le sélectionneur des Diables rouges confiant en ses poulains

Page 16

Éditorial

Tournant

Page 2

ÉDITORIAL

Tournant

La victoire de Denis Sassou N'Guesso dès le premier tour de l'élection présidentielle étant indiscutable, ce que confirmera très rapidement la Cour constitutionnelle, son nouveau mandat de cinq ans débute dès à présent. Et, de ce fait, tous les regards de la société civile sont d'ores et déjà tournés vers les décisions qui seront prises, vers les actions qui seront lancées, vers les projets qui seront concrétisés dans les jours et les semaines à venir afin de traduire en actes les engagements pris tout au long de sa campagne par le candidat président.

Au cœur de ces attentes populaires figure en bonne place la formation du gouvernement qui aura la lourde tâche de tenir les promesses ainsi faites, deux semaines durant dans tous les départements, devant des foules enthousiastes dont les porte-paroles énonçaient clairement les espoirs et qui applaudissaient à tout rompre lorsque Denis Sassou N'Guesso en venait à détailler son programme. Programme dans lequel figuraient en effet et en bonne place le soutien à la jeunesse, la place de la femme dans la gouvernance publique, l'essor de l'agriculture entendue dans son sens le plus large, la poursuite des grands travaux d'infrastructure, la généralisation des nouvelles technologies, la protection de la nature, la modernisation de l'économie, la réforme de la gouvernance publique, la lutte contre les antivaleurs, le resserrement des liens avec nos pays frères,

Ces différentes tâches, dont la confirmation au plus haut niveau de l'Etat a marqué profondément la campagne électorale qui vient de s'achever, seront assumées par les personnalités que le président va choisir, si ce n'est déjà fait, avec le plus grand soin afin que les engagements pris à l'égard du peuple congolais se concrétisent sans délai. Une sélection très humaine qui sera achevée ces prochains jours sur les bords de l'Alima, à Oyo, où Denis Sassou N'Guesso a toujours pris les décisions stratégiques qui lui ont permis de résoudre tout au long des dernières décennies les problèmes auxquels le Congo et les Congolais se trouvaient confrontés.

Parce que nous vivons tous et toutes un tournant de l'Histoire de notre pays, nous devons observer maintenant avec la plus grande attention les décisions qui seront prises dans le domaine de la gouvernance publique par le chef de l'Etat que le peuple vient de confirmer pour cinq années dans ses fonctions. Elles pourraient, en effet, nous réserver quelques surprises de taille.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Mathias Dzon dépose un recours devant la Cour constitutionnelle

Le candidat de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon, a déposé le 25 mars un recours en annulation des résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle des 17 et 21 mars derniers, à la Cour constitutionnelle.

Arrivé en troisième position avec 1, 90% des suffrages exprimés, le 1^{er} secrétaire national de l'Union patriotique pour le renouveau national (UPRN), a contesté le 24 mars lors d'un point presse, les résultats provisoires rendus publics par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. « Je ne reconnais pas ces faux résultats et les rejette catégoriquement. J'attaquerai ce mensonge d'Etat auprès de la Cour constitutionnelle », a lancé Mathias Dzon.

Il a aussi avancé l'empêchement « définitif » d'un des sept candidats en lice, feu Guy Brice Parfait Kolelas, appelant à l'application immédiate de l'article 70 de la Constitution. Cet article dispose, a-t-il rappelé : « Avant le premier tour, en cas de décès ou d'empêchement définitif d'un candidat, l'élection est reportée de 90 jours, à compter de la date du report... Le pouvoir a délibérément camouflé à l'opinion nationale et internationale, l'empêchement définitif du candidat Parfait Kolelas

avant le premier tour, pour se donner les moyens de perpétrer un nouveau coup d'Etat électoral ».

Notons que le candidat de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), Guy Brice Parfait Kolelas, appelait, sur son lit d'hôpital, les Congolais à aller voter. « Mes chers compatriotes, je me bats contre la mort, mais je vous demande de vous lever. Allez voter pour le changement. Je ne me serais pas battu pour rien », s'exprimait-il.

Parfait Wilfried Douniama

Deux missions d'observation remettent leurs rapports au président du Sénat

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a reçu le 25 mars à Brazzaville deux missions d'observation de l'élection des 17 et 21 mars, venues lui remettre leurs rapports de travail.

Dans leurs déclarations devant la presse, les deux missions ont souligné que l'élection des 17 et 21 mars s'est bien déroulée au Congo dans la paix, sans incidents par rapport aux scrutins des années passées : c'est à féliciter.

« Le Congo a organisé une élection sans qu'une mouche ne meurt et les journalistes que vous êtes devez en faire écho », a déclaré le chef de la mission d'observation électorale de la diaspora africaine en Europe Jean Amoikon Eba.

De son côté, le chef de l'ONG Africa Expérience, Charles Balogoun Oyéoussi, a fait le même constat



Les deux missions remettant leurs rapports au président du Sénat

malgré quelques insuffisances notées sur le terrain. « La perfection n'est pas de ce monde. Nous sommes à

la quête de celle-ci », a-t-il souligné.

Elles ont en outre noté que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a fait des efforts d'organiser cette élection mieux que les précédentes années, et le Congo, selon ces missions fait partie aujourd'hui des meilleurs élèves en ce qui concerne le processus démocratique.

Ces deux missions d'observation ont ensuite félicité la façon dont ces élections ont été sécurisées. « Le Congo va faire cas d'école pour beaucoup de pays qui traitent encore le pas et le Congolais devait être fier de son système démocratique », ont-elles conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzozzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Les observateurs de la société civile africaine saluent la maturité des Congolais

La délégation de la Mission d'observation électorale de la société civile africaine a échangé le 25 mars avec le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka. Elle s'est félicité de la maturité démocratique du peuple congolais.



Henri Bouka et les observateurs électoraux de la société civile africaine/Adia

L'entretien entre les deux parties a porté sur le processus électoral, précisément le scrutin du 21 mars 2021 que cette mission venue d'Afrique de l'Ouest a observé. La Mission d'observation électorale de la société civile africaine a profité de cette occasion pour transmettre à Henri Bouka son rapport préliminaire.

« Ce rapport lui servira peut-être dans les jours à venir ou les missions futures. Nous avons été très heureux d'observer dans les conditions pacifiques le scrutin du 21 mars dernier. C'est le peuple congolais qui a gagné. Les professionnels des médias ont aussi fait un travail excellent dans le traitement des informations. Ce qui a permis au peuple congolais d'assurer son devoir civique dans la paix et dans la quiétude », a laissé entendre le porte-parole de cette mission, Victor Dossou.

Sans dévoiler le contenu des recommandations formulées, la mission d'observation électorale de la société civile africaine a estimé que ses suggestions seront transmises aux autorités pour en exploiter. « Le plus important est que le peuple congolais a voté dans la paix. C'est la paix que nous voulons en Afrique et cela a été réussi », a conclu Victor Dossou.

Parfait Wilfried Douniama

Une mission d'observation favorable à l'action de la Cour constitutionnelle

L'ONG "Afrique Espérance" a remis le 25 mars un rapport à la Cour constitutionnelle dans lequel elle a félicité le juge du contentieux électoral d'avoir initié sa propre mission d'observation électoral lors du scrutin présidentiel du 21 mars dernier.



Auguste Iloki (à droite) avec les observateurs électoraux d'Afrique Espérance/Photo Adiac

"Afrique Espérance", est une organisation panafricaine relevant du conseil économique et social des Nations unies, spécialisée dans l'observation des élections. Après avoir contrôlé le scrutin du 21 mars dernier sur l'ensemble du territoire national, elle a publié son rapport. Dans ce document, en dépit de quelques défaillances constatées, elle a relevé des avancées significatives, en comparaison avec l'élection présidentielle de 2016.

Dans ce rapport dont une copie a été remise au président de la Cour

constitutionnelle, Auguste Iloki, la mission d'observation a noté que hormis sa mission régalienne de juge du contentieux électoral, la cour a aussi joué le rôle d'observateur du vote, en déployant à travers le pays, ses propres délégués, question de s'assurer de la bonne tenue du scrutin.

« La Cour constitutionnelle est le juge du contentieux électoral, parce que c'est elle qui délibère en dernier ressort. Pour ce scrutin, elle a déployé ses cadres comme observateurs à travers le pays,

pour de constater le bon déroulement du vote. En comparaison avec l'élection présidentielle de 2016, celle-ci a connu une nette amélioration », a indiqué Charles Oyéoussi Baolgoun, chef de la délégation de l'ONG panafricaine.

"Afrique Espérance" a, par ailleurs, suggéré à la Cour constitutionnelle de statuer au plus vite sur le contentieux électoral afin débouter dans les meilleurs délais, le dossier sur la présidentielle du 21 mars 2021.

Firmin Oyé

ECOFAC 6

Le deuxième comité de suivi national formule des recommandations au comité de pilotage régional

La deuxième session du comité de suivi national (CDSN), du programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles d'Afrique centrale (ECOFAC 6), tenue en présentiel le 25 mars à Brazzaville, prépare la première réunion du comité de pilotage régional de cet important programme prévue au mois de mai prochain.

Les participants à cette deuxième session ont passé en revue l'état de mise en œuvre des recommandations et conclusions de la première session, apprécié les nouvelles réalisations et formulé à nouveau des recommandations à l'endroit du comité de pilotage régional qui regroupe les ministres des sept pays de la communauté économique des États d'Afrique centrale (CÉÉAC) concernés, ordonnateurs nationaux du FED et en charge des aires protégées. Dans son mot d'usage, l'ambassadeur chef de délégation de l'UE en République du Congo (RC), Paul Mateus Paula, a rappelé que la contribution de l'UE qui avoisine 86,5 millions d'euros soit 56,7 milliards de francs CFA, bénéficie aux Etats membres de la CÉÉAC. Pour la seule République du Congo, cela représente 5,7 milliards de francs CFA. Le programme vise ainsi la coordination des activités sectorielles au niveau des territoires et des



L'ordonnateur suppléant, l'ambassadeur chef de délégation de l'UE, et le représentant de la commission de la CÉÉAC/DR

paysages régionaux ciblés, le renforcement et l'amélioration des systèmes de conservation et l'association des populations aux actions de conservation. Pour l'ambassadeur chef de délégation de l'UE en RC, le deuxième comité de suivi national répond spécifiquement à cette première exigence de coordination.

Le représentant de la commission de la CÉÉAC, Remy Mukongo Shabantu, a estimé qu'il

est aujourd'hui important de disposer d'un cadre institutionnel qui tienne compte des mutations et multiplications des structures connues dans l'univers institutionnel de la sous-région... La commission de la CÉÉAC se réjouit du fait que la réforme institutionnelle et organisationnelle initiée par les chefs d'État en mai 2015 à Ndjamena au Tchad, et qui a abouti à la signature du traité révisé de la

communauté en décembre 2019 à Libreville au Gabon ait pris en compte cette préoccupation de réorganisation de l'univers institutionnel. « Le souhait de la commission est de voir le programme ECOFAC 6 se rapprocher de la nouvelle vision de la communauté en matière de programmes communautaires, dont la commission de la CÉÉAC assure la maîtrise d'ouvrage. Le comité de

pilotage régional sera certes l'occasion de discuter des faiblesses politiques, diplomatiques, institutionnelles et organisationnelles déjà relevées par les États en avril 2018, lors de la première session du comité de suivi régional organisé à Libreville au Gabon », a déclaré Remy Mukongo Shabantu.

Ouvrant les travaux au nom de la ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration régionale, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, ordonnateur national du FED, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, l'ordonnateur national suppléant du FED, Aimé Blaise Nitoumbi, a rappelé que le programme ECOFAC est financé par l'UE au titre du PIR, onzième FED, à hauteur de 80 500 00 euros, soit environ 52 806 390 000 FCFA, pour une période de mise en œuvre allant jusqu'en octobre 2023.

Bruno Okokana

COMMUNIQUE DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19 SUITE A SA REUNION DU MERCREDI 24 MARS 2021

Il s'est tenu le mercredi 24 mars 2021, de 15h00 à 16h30, par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, la 17e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19. Ont été invités à se joindre aux membres de la Coordination nationale les professeurs Fidèle Yala et Antoine Ange Abena, respectivement président et vice-président du comité d'experts.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 18e Rapport de la Task Force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination nationale.

I/ - De l'examen du 18e Rapport de la Task Force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille public, président de la Task Force, a rappelé que partout dans le monde, les campagnes de vaccination contre la maladie de Covid-19 s'intensifient. A la date du 22 mars 2021, le nombre de personnes ayant déjà reçu une première dose du vaccin se chiffre à près de 265 millions.

On observe toutefois une certaine inégalité entre pays riches et pays pauvres dans l'accès au vaccin. Les pays pauvres ne disposant en moyenne, à ce jour, que de 1/1000e des vaccins disponibles.

En dépit de ces campagnes de vaccination, le coronavirus covid-19 continue de se propager en semant la mort et la désolation.

A travers la planète, le nombre de cas de contamination est monté à plus de 123 millions et celui des décès à plus de 2 millions 700.000. Aux Etats-Unis, où près de 82 millions de personnes ont déjà été vaccinées, on dénombre plus de 30 millions de contaminations et plus de 555.000 décès.

L'Afrique, qui se montre toujours résiliente face à la pandémie, a également entrepris de vacciner ses populations.

Au Congo, le virus est toujours actif à Brazzaville et Pointe-Noire, qui demeurent les deux principaux pôles de concentration des cas de covid-19.

Toutefois, il est observé la diminution des nouvelles contaminations depuis janvier 2021. La tendance s'est confirmée en mars 2021.

La campagne de vaccination a démarré dans notre pays.

I. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

La tendance au ralentissement de la circulation de la maladie s'est confirmée pendant les trois premières semaines du mois de mars 2021. Depuis janvier 2021, les cas positifs de Covid-19 n'ont cessé de baisser. Même à Brazzaville, principal foyer de l'épidémie, la tendance s'est inversée. Les cas positifs sont désormais en net retrait par rapport aux mois de janvier et de février.

1. LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE D'ENSEMBLE

Aussi bien en nombre de cas positifs (544 contre 880, chiffre révisé pour le mois de février 2021) qu'en taux de positivité (5,8% contre 7%, taux révisé de février 2021), l'épidémie de Covid-19 s'est inscrite en recul dans notre pays pendant les trois premières semaines du mois de mars 2021.

Durant la campagne électorale, les valeurs les plus fortes du taux de positivité, au niveau national, ont été enregistrées le 9 mars (+9,7%) et le 18 mars (+8%).

On redoutait le pire en ce mois de mars avec le brassage des populations à la faveur de grands rassemblements de la campagne électorale. A ce jour, suivant les statistiques disponibles et les données hospitalières, il n'en est rien.

L'épidémie a poursuivi son cours normal d'évolution, marqué par une tendance à la baisse des cas positifs et des décès.

La moyenne du taux de létalité évaluée sur une année permet d'établir que, dans notre pays, plus de 98% des malades de la Covid-19 sont guéris.

A la date du 18 mars 2021, on comptait 1.338 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 au Congo. Les personnes les plus touchées par la maladie aujourd'hui se situent dans les tranches d'âge de 31 à 40 ans (348) et de 41 à 50 ans (345), soit plus de la moitié (51,79%) du total des sujets contaminés. Les personnes les plus âgées (plus de 70 ans) sont les moins contaminées (33 au total dont 24 dans la tranche d'âge de 70 à 80 ans).

Depuis le début de l'épidémie, il y a eu plus de morts parmi les personnes âgées de 40 à 70 ans : 34 dans la tranche d'âge 40-50 ans, 31 dans celle de 51-60ans et 32 dans la tranche 61-70 ans. A ce jour, aucun enfant de moins de 10 ans, aucune personne de plus de 90 ans, n'est mort de Covid-19 dans notre pays.

De façon globale, du 14 mars 2020, date du début de l'épidémie, au 18 mars 2021, le Congo a enregistré 9.681 personnes contaminées à la Covid-19, 135 décès, 8.208 malades guéris et 1.338 autres qui portent encore la maladie.

On peut en conclure, et s'en féliciter, que dans l'ensemble l'épidémie est sous contrôle dans notre pays.

2. LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DANS LES DEPARTEMENTS
En ce mois de mars, quatre départements ont eu de nouveaux cas de contamination à la Covid-19 : Brazzaville (351), Pointe-Noire (190), Pool (2) et Kouilou (1).

Le département de Brazzaville, avec un rythme ralenti de contamination, continue à être en tête de la propagation de la maladie à coronavirus Covid-19 dans notre pays. Au 18 mars 2021, 351 nouveaux cas de contamination ont été recensés à Brazzaville contre 760 en février et 713 en janvier. Le taux de positivité moyen à Brazzaville, pendant les 18 premiers jours de mars 2021, est ressorti à 6,7%.

Le département de Pointe-Noire, avec 190 nouveaux cas positifs, voit sa courbe de contamination repartir à la hausse après l'accalmie de février 2021. Le taux de positivité moyen à Pointe-Noire, dans la période sous revue, est de 5,9%.

Les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire concentrent 93,52% du total des personnes contaminées, soit 9.054 cas positifs sur les 9.681 recensés, depuis le déclenchement de l'épidémie au Congo le 14 mars 2020. Ils comptent aussi le plus grand nombre de décès des suites de Covid-19 : 90 à Brazzaville et 38 à Pointe-Noire, soit 94,81% du total.

Dans tous les autres départements du pays, la maladie ne circule presque pas. Les cas de contamination survenus sur les lieux de travail à Owando (47 en août 2020 dans un camp militaire), à Mbama (45 en août 2020 dans une scierie) à Pokola et à Gombé (130 en août 2020 dans les usines de la CIB et d'IFO) ainsi qu'à Gamboma (61 en janvier 2021 à l'école militaire) ont été bien circonscrits et n'ont engendré aucun décès dans ces localités.

Dans les dix départements de l'intérieur, on a comptabilisé un total de 7 décès des suites de Covid-19. Ils ont été enregistrés dans les départements de la Bouenza (2), du Kouilou (2), de la Likouala (1) et du Niari (2)

II. POINT DE SITUATION DE LA VACCINATION

En date du 10 mars 2021, le Congo a reçu de la République Populaire de Chine un don de 141.220 doses du vaccin Sinopharm accompagnées de 141.220 seringues.

Le 23 mars dernier, les premières doses du vaccin Spoutnik V ont été réceptionnées en provenance des Emirats arabes unis. Au total, notre pays dispose de 153.220 doses de vaccin contre la Covid-19 à la date du 23 mars 2021. Il reste à recevoir 1.000.000 de doses du vaccin Spoutnik V, acquises par l'Etat suivant l'accord conclu entre les Emirats arabes unis et le Congo.

Le Comité ad hoc de la vaccination et le Comité d'experts ont examiné la documentation du vaccin Sinopharm afin d'évaluer l'âge pertinent des personnes appelées à recevoir ce vaccin. Au terme de leur analyse, ils ont établi qu'aucune restriction n'est nécessaire. Les personnes de tous les âges peuvent recevoir le vaccin Sinopharm, comme c'est déjà le cas dans certains pays africains notamment l'Egypte, le Maroc et le Sénégal.

Les opérations de vaccination dans notre pays ont débuté le mardi 23 mars 2021.

Au total, 24 sites (15 à Brazzaville, 8 à Pointe-Noire et 1 dans la Cuvette) sont retenus pour la première phase de vaccination. Les autres départements seront compris dans la deuxième phase.

Pour commencer, sept sites ont été aménagés pour recevoir les premières personnes à vacciner à Brazzaville. Il s'agit de :

3 sites fixes de vaccination de la force publique : Clinique médicale de la Garde républicaine à M'pila ; Hôpital central des armées Pierre-MOBENGO ; Direction générale de la sécurité civile (Sapeurs-pompiers). 4 sites de vaccination des agents de santé y compris ceux évoluant dans les officines : Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB) ; Centre de santé intégré Marien-N'GOUABI de Talanga ; Hôpital de base de Makélékélé ; Hôpital spécialisé mère et enfants Blanche-GOMES.

Pour le lancement de la vaccination, le mardi 23 mars 2021, trois sites ont été mis en fonctionnement :

Centre médico-social de la présidence de la République ; Centre de santé intégré de Nkombo Matari ; Hôpital général Blanche-GOMES.

Cent soixante-deux personnes ont reçu la première dose des vaccins Sinopharm (133) et Spoutnik V (29) au cours de la première journée de vaccination. Compte tenu des doses disponibles, les autorités sanitaires ont indiqué qu'elles pourront faire monter en puissance le nombre journalier de vaccination, qui passeront dans les tous prochains temps à 500 par jour sur chaque site.

Le plan de déploiement de la vaccination élaboré par le ministère de la Santé prévoit que dans la première phase seront concernés :

les agents de santé ; les agents des affaires sociales ; les professionnels de la communication (reporters) ; les agents de la force publique ; le personnel des Nations unies ; les diplomates ; les personnes âgées de plus de 60 ans ; les personnes vivant avec une comorbidité ; le personnel des agences de voyage. le personnel des banques ; les enseignants.

La Coordination nationale a décidé d'étendre la vaccination du premier périmètre aux gens de mer au sens large ainsi qu'aux personnels de l'administration pénitentiaire, et estime que certains des publics cibles du deuxième périmètre pourront être vaccinés avec les doses d'ores et déjà disponibles.

Avec une vaccination à double dose, 570.610 personnes environ seront vaccinées au total en utilisant les doses actuellement disponibles.

II/ - Recommandations de la Coordination nationale

Tenant compte de l'évolution de l'épidémie et du démarrage de la campagne de vaccination à grande échelle, la Coordination nationale invite les Congolaises et les Congolais à se faire massivement vacciner, et ce afin que nous atteignons dans les meilleurs délais

l'immunité collective de notre population, seul moyen de vaincre la pandémie.

Compte tenu du peu de recul avec la période électorale que notre pays vient de vivre, la Coordination nationale a décidé de prendre un temps d'observation et d'évaluation de plusieurs semaines afin de déterminer s'il peut être possible de faire évoluer certaines des mesures de restriction actuellement en vigueur. Entre-temps, les mesures suivantes sont reconduites :

- Obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle.
- Exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public.
- Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt jours, à compter du 25 mars 2021.
- Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés, et de 20 heures à 5 heures le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés.
- Adapter et poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention.
- Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières.
- Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination.
- Réaliser régulièrement les tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19 ;
- Interdire l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée au Congo.
- Interdire l'utilisation des tests sérologiques rapides pour le diagnostic de SARS-COV-2.
- Limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire.
- Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial.
- Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse.
- Faire exercer les contrôles sanitaires et ceux de la force publique à l'entrée et à la sortie de toutes les villes du pays.
- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.
- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif de moins de 72 heures pour tous les passagers arrivant au Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans.
- Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou.
- Interdire l'installation sur la voie et les espaces publics de chapiteaux destinés à accueillir des personnes.
- Limiter à dix (10) le nombre des membres d'une famille appelés à participer à la levée du corps, à la morgue, d'un parent décédé, en voie d'inhumation.
- Limiter le nombre de corps à inhumer par jour.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2021

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19
Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-Parole du gouvernement.

**MESSAGE DE CONDOLÉANCES
AU PRESIDENT EULOGE LANDRY KOLÉLAS,
À SA FAMILLE ET AU PARTI UDH-YUKI**

À la suite de la brusque disparition le lundi 22 mars 2021 de Guy Brice Parfait Kolélas, ancien secrétaire général du MCDDI, président de l'UDH-Yuki, le Bureau exécutif national du MCDDI réuni sous la présidence de son secrétaire général le frère Bernard Tchibambelela, présente ses condoléances les plus sincères au président du MCDDI, Euloge Landry Kolélas, frère de l'illustre disparu, à sa famille ainsi qu'au parti UDH-Yuki.

Les mots ne suffisent pas à exprimer notre tristesse et notre émotion car l'illustre disparu laisse un vide au sein de sa famille biologique mais aussi politique et également dans le cœur de toutes celles et de tous ceux qui l'ont connu.

Ainsi c'est avec une réelle empathie que le MCDDI prend part au chagrin de son président Euloge Landry Kolélas et sa famille biologique.

Le MCDDI s'engage à soutenir le président Euloge Landry Kolélas dans cette douloureuse épreuve, afin qu'il retrouve rapidement le réconfort moral et toute la quiétude indispensable à l'exercice de ses hautes fonctions.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2021

Le Secrétaire Général du MCDDI


Bernard TCHIBAMBELELA

**MESSAGE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE
AUPRÈS DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO**

C'est avec une profonde émotion que j'ai appris la disparition de M. Guy Brice Parfait KOLELAS le lundi 22 mars, lors de son évacuation sanitaire vers la France.

En cette tragique circonstance, qui intervient au moment où le Congo vivait une étape importante de son parcours politique, j'adresse mes plus sincères condoléances à sa famille et ses proches, bien naturellement, mais aussi à toute la nation congolaise, qui perd avec lui, l'un de ses meilleurs fils.

Je garderai de nos trop rares rencontres le souvenir d'un homme de dialogue et de conviction, soucieux de l'unité de son cher Congo et avocat fervent de la paix et d'un développement social juste et durable. Je salue l'engagement politique déterminé qui a été celui de Guy Brice Parfait KOLELAS durant de longues années, au service du Congo.

Je suis convaincu que la République du Congo saura traverser, avec dignité et confiance en son avenir, cette épreuve qui nous rappelle si douloureusement, à tous, la menace forte que continue de représenter la pandémie mondiale du Covid-19.

Avec mes pensées amicales les plus attristées.

François BARATEAU - Ambassadeur de France auprès de la République du Congo.



**CONVENTION DES PARTIS REPUBLICAINS
CO.PA.R**

Liberté * Démocratie * Progrès

COLLEGE DES PRESIDENTS

MESSAGE DE CONDOLEANCES

Suite au décès inopiné à Paris de Mr GUY BRICE PARFAIT KOLLELAS, Président de l'UDH -YUKI, les partis de la CO.PA.R, à savoir :

- Le Parti Républicain et Libéral – PRL d'Antoine Thomas Nicéphore FYLLA Saint EUDE ;
- Le Congrès pour La Démocratie et la République – CDR, de Bonaventure BOUDZIKA ;
- La Convention des Démocrates Africains – CODEMA, de Chris Antoine WALLEBAUD ;
- Le MIS de Bonaventure MIZIDI ;
- Le PC2E de Jean EBINA ;
- L'UDLC de NKAYA MAGANE ;

Bouleversés et émus par cet événement tragique, adressent leurs condoléances les plus attristées et s'associent à la famille biologique et politique de l'illustre disparu, en ces moments de douleur ineffable.

Fait à Brazzaville. 25 mars 2021

POUR La COPAR. Le Porte-parole :


Bonaventure BOUDZIKA

**VISITEZ LE MUSEE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la **Tradition**
à la **Modernité**

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

TRANSPORT AÉRIEN

Les aéroports Maya-Maya et A. A. Neto certifiés Covid-19 par l'ACI

Le Conseil international des aéroports (ACI) vient d'attribuer la certification sanitaire aux aéroports internationaux Maya-Maya de Brazzaville et Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire, suite à une évaluation des mesures jugées « efficaces » mises en place par les autorités pour éviter la propagation de la pandémie de Covid-19.

Les deux attestations d'excellence ont été présentées à la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, par le directeur général de la société Aéroport du Congo (AERCO), Daniel Lefebvre, gestionnaire des installations aéroportuaires.

Pour la ministre de tutelle, l'attribution de cette certification est la reconnaissance des efforts faits au cours de ces derniers mois par le gouvernement congolais pour prévenir les risques sanitaires liés à la pandémie de Covid-19. Elle s'est également félicitée du partenariat public-privé, entre l'État congolais et la société AERCO, pour assurer la sûreté et la sécurité au sein des plateformes aéroportuaires du pays et rassurer les passagers.

« Je me réjouis de recevoir l'attestation de l'excellence, grâce à la collaboration qui a été mise en œuvre d'abord entre les membres du gouvernement et, en suite, à travers le service qui a été réalisé par le concessionnaire dans le cadre d'une convention entre



le Congo et AERCO pour que nos aéroports internationaux soient des aéroports sécurisés », a déclaré Ingrid Olga

Ghislaine Ebouka-Babackas.

Il sied de noter que dès l'annonce des premiers cas positifs au coronavirus, en mars

2020, le gouvernement congolais avait édicté une batterie de mesures contre la circulation de la maladie, notamment

la fermeture des frontières, le renforcement du contrôle sanitaire en embarquement et débarquement, les prélèvements de la température, le lavage des mains, la mise en quarantaine. « Quand nous avons un tel résultat, une certification qui se fait de façon indépendante et par des organismes internationaux et habilités, c'est donc reconnaître que le travail qui a été fait au Congo est excellent », a ajouté la ministre des Transports.

L'AERCO promet, de son côté, de poursuivre la gestion des plateformes aéroportuaires, l'entretien des équipements et l'hygiène, la sûreté et la sécurité pour le bonheur des passagers en provenance comme en partance de la République du Congo. « À travers ce certificat, nous saluons la population congolaise et tous les passagers qui décideraient de venir au Congo en utilisant les aéroports internationaux Maya-Maya ou celui d'Antonio-Agostinho-Neto », a signifié le directeur de AERCO, Daniel Lefebvre.

Fiacre Kombo

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/ECG/DG/2021

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société de bâtiments et travaux publics en vue de la réhabilitation de son agence située à Tié Tié – Pointe Noire.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/04/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 25/03/2021.

La Direction Générale

POINT DE VUE

Les relations sino africaines : Vers un nouveau paradigme

Par Michel Mongo

Diplômé en Droit, Sciences Politiques et Sciences de l'Information et de la Communication

En choisissant en mars 2013, la Tanzanie, l'Afrique du Sud et le Congo Brazzaville comme premières destinations officielles après la Russie, le nouveau Président chinois XI Jinping voulait adresser un signal fort sur les priorités en matière de coopération de la République Populaire de Chine. L'étape de Brazzaville qui clôturait cette première tournée officielle, pouvait être perçue comme la reconnaissance du rôle et de la place occupée par ce petit pays d'Afrique Centrale, au plus fort des tensions nées de la guerre froide entre les blocs idéologiques d'alors. Brazzaville fut en effet, l'une des premières capitales africaines ayant reconnu dès le 22 février 1964, la République Populaire comme seule et unique Chine. Cette visite d'Etat du Président XI, nouveau dirigeant d'un pays qui affiche sa volonté de devenir à terme, la première puissance économique du Monde, venait consacrer une coopération que les Congolais appréciaient et que les Chinois voulaient amplifier. A la faveur d'une conjonction de facteurs positifs allant à la fois, une demande chinoise accrue en matières premières et une nécessité pour les Etats africains de se doter d'infrastructures de base, le Congo trouva auprès de la République Populaire de Chine, un partenaire lui apportant des facilités techniques et financières. C'est ainsi que le continent noir, zone du « No Future » comme le présentait une certaine opinion au plus fort de la vague afro-pessimiste du milieu des années 1980 avec les programmes d'ajustement structurel des institutions de Bretton Woods, commença à retrouver une attractivité auprès des partenaires au développement, grâce à cet intérêt croissant de la Chine. Au Congo, des projets fantasmés comme la route Brazzaville-Pointe Noire, la mise aux standards internationaux des aéroports de Maya-Maya et de Pointe Noire, le raccordement de tous les chefs-lieux provinciaux à Brazzaville par une route bitumée, à l'exception d'Impfondo dans l'extrême nord, vinrent consacrer le concept du gagnant-gagnant dans les échanges entre les deux pays. Dans les secteurs des mines, de la forêt, du bâtiment et du commerce général, les entreprises chinoises installées au Congo contribuèrent à augmenter le volume des échanges, qui passèrent de 290 millions de USD en 2002 à 6,5 milliards de USD en 2013, année de la visite d'Etat de XI Jinping. Le Congo occupait alors le 6ème rang des partenaires commerciaux africains de la Chine et l'Empire du Milieu, était le 1er partenaire commercial du pays.

Pour fluidifier davantage ces échanges et permettre une intervention directe des capitaux chinois au Congo, les deux pays décidèrent de créer la première banque sino africaine (BSCA) dotée d'un capital de 100 millions de USD.

Il sied donc, près de 20 ans après l'accroissement fulgurant des échanges entre la Chine et l'Afrique et dans le cas d'espèce, le Congo, de marquer une pause en revisitant les ressorts de cette coopération et en explorant de nouvelles perspectives.

L'étroitesse des liens politiques résultant d'une proximité idéologique entre les deux pays pendant plus d'une vingtaine d'années, a indéniablement joué en faveur du Congo Brazzaville, une fois que la Chine des 4 modernisations a voulu étendre son poids économique sur le continent. Les deux pays ont successivement signé un Partenariat stratégique au milieu des années 2000 avant de l'élever en Partenariat Stratégique Global en 2018. C'est sur la base de ces instruments politiques et juridiques que la Chine a pu financer à travers deux institutions importantes, EximBank China et la China Development Bank, les grands projets d'infrastructures au Congo. La formule des contrats EPC (Engineering Procurement Construction) avec ou sans financement direct a été privilégiée. Ce choix qui résultait d'un certain nombre de facteurs objectifs ne peut être assimilé en aucune façon, à un investissement direct chinois, dans la mesure où les infrastructures construites ont été remises dès leur achèvement au maître d'ouvrage, c'est-à-dire le gouvernement congolais. Dans ce modèle, les entreprises chinoises étaient réglées

soit par le Gouvernement congolais, comme dans le cas de la route Pointe Noire-Brazzaville, soit par l'institution financière chinoise ayant soutenu le projet. Ce dernier mécanisme a suscité de la part des contempteurs de la Chine - quand le Congo pour des raisons objectives (chute des cours du pétrole) a commencé à faire défaut sur ses échéances - un procès en néocolonialisme par le truchement de la dette. Le Congo, avec un stock de dettes estimé à 3,15 milliards USD à l'endroit de la Chine soit 35% de son encours total estimé selon le FMI en 2019 à 9 milliards USD, n'est pas pour ainsi dire asphyxié par la seule dette chinoise. Les deux pays ont signé le 29 avril 2019 un accord de restructuration, de rééchelonnement voire d'annulation d'une partie de cette dette.

Plus globalement, certains acteurs internationaux, pour des raisons évidentes de leadership mondial, ont fait de la dette des pays africains envers la Chine, un élément de langage dans cette bataille. A l'épreuve des chiffres, si l'Afrique est perçue comme lourdement endettée à l'égard de la Chine, cela relève plus d'une illusion d'optique que d'une réalité intangible. Dans un article paru le 15 avril 2020 dans la revue *The Diplomat* intitulé « Chinese Debt Relief. Fact and Fiction », Madame Deborah Brautigam, politologue américaine et professeure à la John Hopkins University, remet en cause le chiffre de 40% complaisamment repris par la presse occidentale et situe pour sa part, le taux de cette dette à 17% du stock global de la dette africaine. Le débat entre experts ferait osciller cette dette dans une fourchette comprise entre 145 milliards USD et 365 milliards USD en 2018. En vérité selon Madame Brautigam, cette fourchette ne correspond pas au stock réel de la dette africaine envers la Chine, certains prêts ont d'ores et déjà été remboursés quand d'autres sont en cours de remboursement. Au total, il est difficile d'évaluer le poids exact que peut représenter cette dette pour les pays africains, car il faudrait pouvoir estimer le service de la dette, c'est à dire l'ensemble des remboursements du principal et du paiement des intérêts. Bref, comme le suggère l'économiste français Thierry PAIRAULT, si l'Afrique est lourdement endettée à l'égard de la Chine, c'est dans des proportions bien moindres que ce qui a pu être proclamé et repris avec des arrière-pensées plus politiques. En fait, dans le contexte actuel conclut-il, les chiffres relayés par les médias en Occident, mesurent plutôt la « punition » que le G20 aurait voulu imposer à la Chine pour son interventionnisme en Afrique.

L'irruption du coronavirus SARS COV2 en Chine courant décembre 2019 et la fulgurance de sa propagation à travers le monde à partir de mars 2020, sont venues polariser la bataille pour le leadership mondial entre les Etats Unis et leurs alliés, et la Chine. Les pays africains se sont retrouvés au cœur de cette bataille, où certains leur annonçaient le pire et d'autres compassions et appuis. La corrélation entre dette et Covid a vite été établie et un pays s'est retrouvé au centre des critiques sur l'effondrement annoncé du continent africain. Les philanthropes membres du G20 se sont alors érigés en amis permanents de l'Afrique, en décidant gel, suspension ou peut être annulation contrairement à la Chine qui n'aurait pas accepté de s'associer à cette initiative. Les choses, à la vérité, ne sont pas aussi manichéennes que l'on veut nous les présenter. Pour certains pays africains à dette difficilement soutenable, le Covid n'est venu qu'amplifier une situation déjà difficile. Pour d'autres, ce sera inévitablement la récession au Nord qui rendra non soutenable ou difficilement soutenable une situation d'endettement qui aurait été moins précaire en temps normal.

Pour le Professeur émérite français Jacky Mathonnat de l'Université Clermont Auvergne, la Chine aurait été conduite depuis le début des années 2000 à restructurer ou à annuler 140 prêts consentis à des pays en développement. Il note que la Chine s'est dotée d'un cadre d'analyse de la sou-



tenabilité de la dette très proche sur des points essentiels, de celui utilisé par le FMI et la Banque Mondiale. Dans un livre blanc publié le 7 juin dernier et intitulé « Fighting Covid-19: China in Action », la Chine détaille sa stratégie en mettant l'accent sur son engagement en faveur de processus de coopération internationale sous l'égide de l'OMS, comme clé de la lutte efficace et efficiente contre la pandémie à l'échelle mondiale.

Bien que raillée par un pan de la communauté internationale, toujours le même, la « diplomatie du masque » a été très largement appréciée sur le continent africain. Un pays comme le Congo Brazzaville, exclu jusqu'à ce jour de l'accès au Fonds d'urgence Covid 19 du FMI, a pu compter sur l'empathie des autorités politiques, associatives et économiques de la Chine et de sa diaspora, pour avoir accès gratuitement ou à des prix très compétitifs, à des masques, des respirateurs, des réactifs et d'autres équipements hospitaliers. Au nom de quels principes, la Chine ne devrait-elle pas saisir cette opportunité pour promouvoir ses ambitions et ses intérêts sur le continent, tout en élargissant son influence sur la scène internationale, renforçant ainsi son soft power. Les rapports internationaux sont ainsi faits, que les Etats cherchent à utiliser leur aide en certaines circonstances, pour servir aussi certains de leurs objectifs économiques et de politique étrangère. Qui se plaindra des annonces du Président XI lors de la 73ème assemblée mondiale de la santé, relative à l'octroi d'une aide de 2 milliards USD pour les pays en développement ainsi que de la création d'un hub humanitaire global, destiné à lutter contre les pandémies en collaboration avec les Nations Unies ? Qui se plaindra de ce que le futur vaccin chinois soit un bien public global, une fois qu'il aura reçu toutes les validations requises en la matière ? C'est de la sorte que fonctionne le monde. Le jour où l'Afrique atteindra une telle capacité de projection, elle ne se privera pas de le faire savoir.

Ceci étant posé, vers quel paradigme doit-on rediriger la coopération sino africaine pour la prochaine décennie. Un consensus est en train de se dégager de part et d'autre, sur la fin du cycle des contrats de type EPC (Engineering Procurement Construction). Les autorités chinoises en créant en 2016, la China Overseas Infrastructure Development Investment Co. Ltd (COIDIC) ont voulu mettre un accent plus prononcé sur les chaînes de valeur. L'idée sous-jacente est celle dépasser les contrats d'infrastructure clés en main, pour devenir, gestionnaire de ces infrastructures à travers des PPP, des BOT ou des concessions de services. La structure de l'actionnariat de la COIDIC s'y prête d'ailleurs en ce qu'elle réunit une variété d'actionnaires, embrassant plusieurs compétences.

Ce nouveau paradigme s'appuie selon Zhou Chao, vice-président du Fonds de Développement Chine-Afrique et Président de la COIDIC, sur la stratégie des « 3+1 » qui comprend l'électricité et l'énergie, les infrastructures de transport, les TIC et les infrastructures publiques urbaines. La COIDIC souligne-t-il, s'aligne sur les principes de fonctionnement qui guident les institutions ouvertes au

marché et respecte les trois principes cardinaux des projets, à savoir : importance stratégique, équilibre financier et développement durable de l'institution. Elle parie, in fine, sur l'effet d'entraînement sur l'économie et les sociétés locales africaines de cette nouvelle approche plus inclusive.

La COIDIC qui dispose d'un capital de 500 millions USD, est le plus grand fonds au monde, spécialisé dans les avant-projets de développement des infrastructures à l'étranger. Elle emprunte le modèle international dit du Développement-Transfert, qui suppose que le financement d'un projet soit compensé par le cash-flow généré par ce projet afin d'atteindre son équilibre financier et se développer durablement.

Dans le cas du Congo-Brazzaville, suite à l'Accord-Cadre signé en septembre 2018 à Beijing avec le Gouvernement congolais, la COIDIC a établi un avant-projet de développement de la zone économique spéciale de Pointe Noire, en prenant la valorisation de la zone comme assise. La COIDIC développera des infrastructures de soutien telles que l'électricité, le port et les services. Pour Zhou Chao, ce projet a été retenu comme un projet phare de la coopération sino-africaine en matière de capacités de production. Avec l'avancement prévisible de l'industrialisation de l'Afrique, et afin de réduire les charges financières, la plupart des gouvernements africains dont celui du Congo Brazzaville, ouvrent progressivement à l'investissement, les secteurs de l'énergie, des transports et des services urbains, permettant aux investisseurs d'entrer dans les projets à travers de multiples modèles de financement tels que les BOT, BOOT et les PPP. L'objectif visé par la COIDIC est celui de passer de la seule exportation de main-d'œuvre à l'exportation combinée de main-d'œuvre, de capitaux, de technologies, de normes ainsi qu'à la gestion. A ce titre, on peut signaler dans cette nouvelle donne, l'entrée de la China State Construction Engineering (CSCE) dans le capital de la Congolaise des Routes, après en avoir été le constructeur. Cette concession de 27 ans, permettra à cette entreprise en association avec EGIS International et l'Etat Congolais, d'entretenir et de gérer un corridor de plus de 1200 km, qui va du Port de Pointe Noire à la zone riche en fer de classe mondiale, des Monts Nabemba, Avima et Bando dans le Département de la Sangha au nord Congo. Toujours dans la valorisation de ce minerai, cette fois ci dans la partie méridionale du Congo, l'on peut signaler l'accord intervenu entre Zanaga Iron Ore Company Ltd (ZIOC) et la COIDIC, relatif à une prise de participation de cette dernière dans le capital de ZIOC. Anticipant l'implication de la COIDIC dans la réalisation de la ZES de Pointe Noire, les deux parties espèrent que les infrastructures prévues dans cette zone, seront en phase avec leurs objectifs de participation à la gestion des infrastructures pour l'un et de rentabilité pour l'autre. Ce modèle se retrouvera aussi dans le cadre d'un projet vieux de presque 60 ans, à savoir le barrage hydroélectrique de Sounda dans le Kouilou. Estimé à plus de 2 milliards USD et pour lequel le Congo avait choisi la SFI, filiale de la Banque Mondiale, comme facilitateur, c'est finalement China Railway Group Corporation qui sera l'aménageur dans le cadre d'un contrat de concession.

En conclusion, nous pouvons dire que les perspectives d'un nouveau cours des relations sino-africaines se dessinent avec une vision plus pragmatique adossée à un environnement juridique, commercial et social plus approprié. L'Afrique intégrée au sein de la ZLECA postule à terme, à promouvoir son industrie et à consommer ce qu'elle produira. Elle est poreuse à tous les partenaires qui voudront l'accompagner à offrir à sa population un peu de dignité et d'estime de soi. Civilisation cinq fois millénaire, et ayant connu toutes les nuances de la grandeur et de la décadence, la Chine est à même de comprendre l'Afrique et de l'aider à atteindre le respect qui lui est dû.

COVID-19

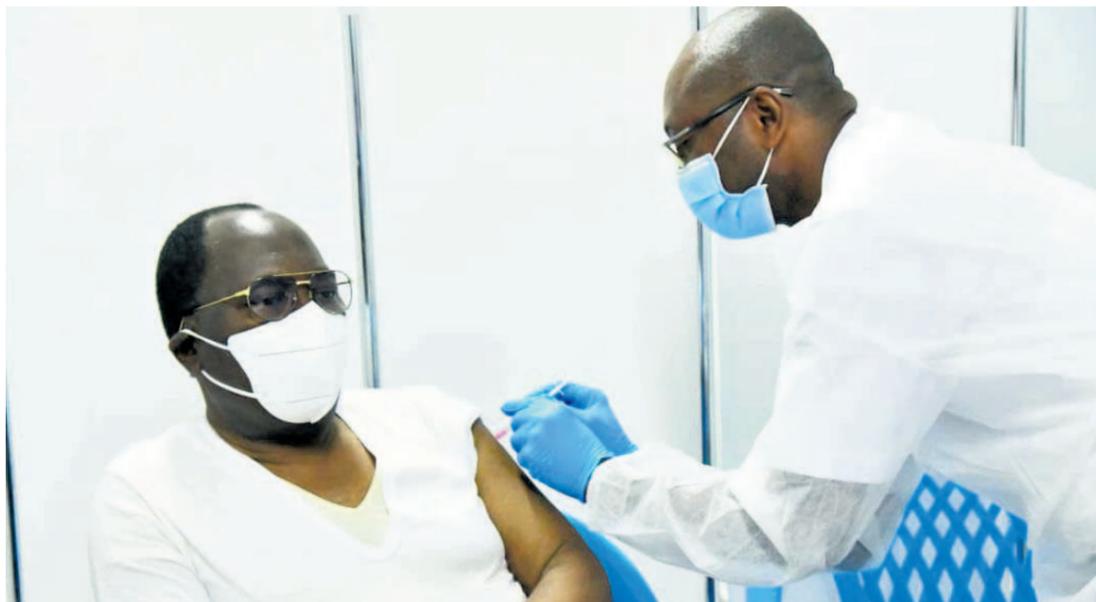
Vingt-quatre sites de vaccination pour Brazzaville et Pointe-Noire

Pour la campagne de vaccination contre le covid-19 qui vient d'être lancée, quinze sites sont retenus pour la capitale tandis que la ville océane en compte huit et un dans le département de la Cuvette. Les centres ouvriront progressivement jusqu'à s'étendre dans d'autres départements selon la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

A Brazzaville, il y a trois sites fixes pour la vaccination des agents de la Force publique : la clinique médicale de la garde républicaine à M'pila ; l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, la Direction générale de la sécurité civile (Sapeurs-pompier). Pour les agents de santé y compris ceux évoluant dans les officines, quatre sites sont retenus, notamment le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), le Centre de santé intégré Marien Ngouabi de Talanga, l'hôpital de base de Makélékélé, l'hôpital spécialisé Mère-Enfant Blanche Gomes. Les autres départements seront compris dans la deuxième phase.

Les membres du gouvernement se font vacciner

En dehors du président de la République Denis Sassou N'Guesso et son épouse qui ont été vaccinés le 25 mars, le Premier ministre Clément Mouamba, et d'autres membres du gouvernement ont emboîté le pas. Une manière de don-



Le Premier ministre se faisant vacciner dans l'un des sites de Brazzaville

ner l'exemple que la population doit suivre pour se protéger contre le covid-19.

Les autres concernés

Le plan de déploiement de la vaccination élaboré par le ministère de la

Santé prévoit que dans la première phase seront concernés : les agents de santé ; les agents des affaires sociales ; les professionnels de la communication (reporters) ; les agents de la force publique ; le personnel des Nations unies ; les diplomates

; les personnes âgées de plus de 60 ans ; les personnes vivant avec une comorbidité ; le personnel des agences de voyage, le personnel des banques ; les enseignants. Par ailleurs, la Coordination nationale a décidé d'étendre la vaccina-

tion du premier périmètre aux gens de mer au sens large ainsi qu'aux personnels de l'administration pénitentiaire, et estime que certains des publics cibles du deuxième périmètre pourront être vaccinés avec les doses d'ores et déjà disponibles. « Avec une vaccination à double dose, 570.610 personnes environ seront vaccinées au total en utilisant les doses actuellement disponibles », souligne le communiqué de la 17e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de covid-19.

Les chiffres évoqués dans le communiqué indiquent que cent soixante-deux (162) personnes ont reçu la première dose des vaccins Sinipharm (133) et Sputnik V (29) au cours de la première journée de vaccination. Compte tenu des doses disponibles, les autorités sanitaires ont indiqué qu'elles pourront faire monter en puissance le nombre journalier de vaccination, qui passeront dans les tout prochains temps à 500 par jour sur chaque site.

Rominique Makaya

Valère Gabriel Eteka-Yemet : « Il faut se soumettre à la règle de la majorité et préserver la paix »

En attendant que la Cour constitutionnelle ne proclame les résultats définitifs de la présidentielle du 21 mars, le président de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), Valère Gabriel Eteka-Yemet, appelle les acteurs politiques et le peuple congolais à se soumettre à la règle de la majorité et à préserver la paix.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Monsieur le président, en tant qu'organe indépendant chargé du suivi de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, quel rôle a pu jouer la CNDH pendant l'élection présidentielle du 21 mars dernier ?

Valère Gabriel Eteka-Yemet (VGEY) : En principe, la CNDH aurait pu assurer l'observation électorale aux côtés des autres observateurs tant nationaux qu'internationaux, mais n'en a pas eu la possibilité. Elle s'est saisie de ses prérogatives pour sensibiliser les populations à leur droit de vote qui est en même temps un devoir citoyen majeur. En effet, exerçant son droit de vote, chaque citoyen ou citoyenne, à chaque élection, pose sa pierre et participe ainsi à la construction de l'œuvre commune, à savoir : l'édification et le développement de son pays. C'est le principe d'autodétermination en vertu duquel les populations, par cet acte majeur qu'est l'exercice du droit de vote, déterminent librement leur statut politique et participent activement au développement économique, social et culturel de leur société.

LDB : Par quels moyens la CNDH a pu jouer ce rôle ?

VGEY : Par une stratégie triptyque simple, la CNDH a pu, un tant soit peu, sensibiliser les populations sur l'exercice de leur droit de vote. Cela s'est fait par : communication média, communication réseau et communication hors média. Il était question de mobiliser les populations à se rendre aux urnes pour éviter la périlleuse abstention. En effet, dans les démocraties naissantes et même dans les anciennes démocraties, l'abstention est l'adversaire poli-

tique la plus redoutable, en matière d'élection. Dans nos pays, l'abstention entraîne les élans de déstabilisation les plus virulentes et recèle les indicateurs susceptibles de non reconnaissance ou de dévalorisation de la victoire du candidat élu, par les acteurs du néocolonialisme et les témoins de l'opposition véreuse.

LDB : Avant l'élection présidentielle, par une déclaration, la Conférence épiscopale du Congo a pris position pour demander le report des élections, estimant que les conditions pré-électorales n'étaient pas remplies. Qu'en pensez-vous ?

VGEY : En tant que citoyens et autorités morales, les évêques du Congo sont libres de leurs opinions. Mais, je pense que quels que soient les conjonctures et les contextes, nous ne devons, en aucun cas, mettre entre parenthèses la démocratie chèrement acquise par les différentes luttes de notre peuple et de nos dirigeants politiques. Le report de l'élection présidentielle aurait violé de manière flagrante non seulement la Constitution de la République, mais aussi le principe démocratique fondamental et intangible de la périodicité électorale. C'est pourquoi, d'ailleurs, très tôt nous nous sommes opposés à la proposition d'une période de transition politique faite par l'opposition congolaise. Cette période de transition politique de trop, après les précédentes, aurait créé un remue-ménage au sein des institutions de la République et de la classe politique, mettant ainsi notre démocratie en péril. Cela aurait envisagé un avenir incertain pour notre pays qui s'est engagé de manière irréversible dans la voie de la démocratie qui n'est, d'ailleurs, qu'un processus. Nous

devons maintenir le cap contre vents et marées, dans ce processus salutaire.

LDB : A l'issue du scrutin du 21 mars dernier, le candidat Denis Sassou N'Guesso a vu sa confiance renouvelée par le peuple congolais. Que pensez-vous de cette victoire ?

VGEY : Je dis, sans flatterie, sans tricherie, sans gêne et sans hésitation, que c'est une victoire incontestable et je m'en réjouis profondément parce que nous venons de vivre une expérience de démocratie vraiment exemplaire. Cette élection présidentielle s'est déroulée de manière « libre, transparente et apaisée » conformément aux thèmes et conclusions de la concertation politique de Madingou. Le peuple congolais a fait montre d'une maturité politique avérée. Pour preuve, par un communiqué de presse élogieux, le Bureau du porte-parole du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, le 22 mars 2021, déclare : « Les Etats-Unis réaffirment leur engagement au côté du peuple de la République du Congo à la suite de l'élection présidentielle qui s'est déroulée de manière pacifique le 21 mars ... Les Etats-Unis se réjouissent à la perspective d'approfondir leurs relations avec la République du Congo en luttant contre les effets de la COVID-19, en soutenant la reprise économique et en renforçant notre partenariat en vue de la protection du bassin du fleuve Congo ». Cela se passe de tout commentaire.

LDB : Ne pensez-vous pas que le décès du candidat Parfait Guy



Brice KOLELAS vient entacher ce processus électoral ?

VGEY : Je voudrais d'abord, avant de répondre à votre pertinente question, exprimer ma profonde peine, en compassion avec tous mes compatriotes qui pleurent ce digne fils de notre pays, grande figure de l'opposition congolaise, candidat à cette élection présidentielle. Je saisis cette occasion pour présenter mes sincères condoléances à la famille biologique amie et à la famille politique de l'illustre disparu. Pour revenir à votre question, je dirais qu'à la lecture de l'article 70 de la Constitution du 25 octobre 2015, ce décès n'entraîne aucune difficulté juridique. En effet, cet article de la Constitution de la République présente deux cas de figure pour le report de l'élection présidentielle : le décès ou l'empêchement définitif d'un candidat avant le premier tour ou le deuxième tour, le cas échéant, pour les candidats restés en lice. En l'occurrence, il n'y a pas eu décès d'un candidat avant le premier tour ; le décès de l'illustre candidat survient après le premier tour tan-

dis qu'il n'y aura pas de deuxième tour. On peut donc écarter le premier cas de figure. Quant au deuxième cas de figure, l'illustre disparu, étant atteint selon le diagnostic médical de la COVID-19, maladie maintenant curable, n'ayant pas encore quitté la terre des hommes et le territoire congolais, jouissant encore de ses facultés morales et mentales, a, avec l'honneur qu'on lui reconnaît, appelé ses partisans à se rendre massivement aux urnes pour exercer leur droit de vote, en vue du triomphe de ses idéaux.

De ce fait, on ne peut donc pas évoquer le cas d'empêchement définitif. Donc, il n'y a pas lieu de reporter cette élection présidentielle qui s'est déroulée normalement à tous points de vue, en dépit de quelques ratés qui ne manquent jamais dans ce genre d'entreprises humaines.

LDB : Votre mot de la fin ?

VGEY : Disons qu'au moment où le peuple congolais a renouvelé, à la majorité de 88,57% de voix et avec un taux de participation convenable de 67,55%, sa confiance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, les acteurs politiques congolais et leurs partisans doivent se soumettre à la règle de la majorité, principe fondamental de la démocratie. La classe politique et le peuple congolais, qui ont fait preuve d'une maturité politique avérée pendant tout le processus électoral, ne doivent, en aucun cas, céder à la tentation de déstabilisation du pays, afin de préserver la paix qui nous est si chère et hautement salutaire.

Propos recueillis par R.M.

COVID-19

La Force publique reçoit quarante mille doses de vaccin Sino Pharm.

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a réceptionné le don de l'Armée populaire de libération de Chine, le 25 mars à Brazzaville, en présence du Directeur central du service de santé des armées, le général de brigade, Pascal Ibata, ainsi que l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin.

« Ce don marque la solidarité et l'amitié qui existent entre notre gouvernement, le peuple chinois, le peuple congolais, les Forces armées de libération de Chine et les Forces armées congolaises et, généralement, toute la Force publique. C'est un geste d'amitié, il permettra à ce que nous puissions vacciner nos militaires, policiers et gendarmes, pour les protéger contre cette pandémie qui fait des ravages à travers le monde », a déclaré le ministre en charge de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, en précisant que la Chine par ce geste a montré qu'elle était aux premières loges, qu'elle était un pays qui entretient les bonnes relations avec le Congo et l'Afrique en général, et que la Chine est partout présente dans le monde et sur tous les plans, notamment économique, sécuritaire.

Poursuivant ses propos, Charles Richard Mondjo, a remercié l'ambassadeur de Chine au Congo qui a travaillé activement pour que la force publique reçoive ses quarante mille doses et les seringues nécessaires à l'administration de ce vaccin. Pour terminer, il a

demandé à l'ambassadeur de Chine au Congo Ma Fulin, de transmettre leur amitié, leur solidarité, à leurs amis de l'Armée populaire de libération de Chine, au gouvernement chinois et à son peuple.

Pour sa part, Ma Fulin, a signifié que la coopération entre les deux armées est riche. Cette donation traduit la volonté de la Chine de soutenir les Forces armées et de sécurité du Congo, surtout dans cette période de pandémie. C'est dans ce sens que la Chine fait ce don.

Outre la réception des quarante mille doses de vaccin ce matin sur le tarmac de l'aéroport de Maya-Maya dans la matinée, la cérémonie de l'après-midi a été consacrée à la signature de l'acte juridique de remise et réception par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, pour la partie congolaise et l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, pour la partie chinoise, en présence du directeur de cabinet représentant le ministre en charge de la santé, du chef d'Etat-major général des Fac, le général de division, Guy Blanchard Okoi.

Guillaume Ondze

TUBERCULOSE

La stratégie de sensibilisation de proximité se multiplie davantage

La direction du programme national de lutte contre la tuberculose a lancé, le 24 mars à Brazzaville, la sensibilisation de proximité dans les quartiers de la capitale afin de bâtir plusieurs stratégies devant enfreindre la progression de cette maladie.

Au quartier Petit-chose, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, un dispositif mobile a été placé à proximité du rond-point par les équipes du programme national de lutte contre la tuberculose pour maximiser le taux de dépistage contre la tuberculose. La stratégie mise en place a favorisé plusieurs dizaines de personnes à se faire dépister gratuitement. Le jeune Laïs Ondongo qui s'est fait dépister volontairement a souhaité que ce dépistage soit pérenne.

« Nous allons essayer un peu de relever le niveau de la notification en approchant la population active. On a ciblé ce quartier parce qu'il ne bénéficie pas encore d'un centre de dépistage de la tuberculose. Nous lançons un appel à tous les toussoteurs et aux cas préventifs de se présenter afin de comprendre l'ampleur de la tuberculose et bâtir plus de stratégies », a indiqué le Dr Franck Hardin Okemba Okombi, directeur du programme national de lutte contre la tuberculose.

Selon la direction du programme national de lutte contre la tuberculose, entre 2004 et 2021 le taux de la tuberculose décroît car le dépistage et la prise en charge sont gratuits. « Plus nous nous rapprochons de la population, nous rattrapons des malades et nous les traitons davantage », a commenté le Dr Franck Hardin Okemba Okombi.

Outre la ville de Brazzaville, cette campagne de sensibilisation de proximité qui a démarré à la faveur de la commémoration

de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, se poursuivra dans toutes les sous-préfectures des départements du pays. Le Congo fait partie des pays africains à charge élevée de la tuberculose. L'indice de la tuberculose est de 304 pour 100.000 habitants.

Le laborantin Jean Baptiste Biniakounou a précisé : « S'il y a une personne qui a la toux amené-la à l'hôpital. Nous allons le tester gratuitement et s'il est tuberculeux on lui donne des médicaments gratuitement pendant six mois. Nous prenons ses coordonnées téléphoniques et son adresse physique au cas où la personne est testée positive. Nos équipes de sensibilisation font une descente sur le terrain ». Signalons que la tuberculose est une maladie infectieuse d'origine bactérienne potentiellement grave qui touche principalement les poumons. Les bactéries provoquant la tuberculose se propagent lorsque la personne infectée tousse ou éternue. La plupart des personnes infectées par les bactéries provoquant la tuberculose ne présentent pas de symptômes. Lorsque des symptômes existent, ils comprennent une toux (éventuellement avec du sang), une perte de poids, des sueurs nocturnes et de la fièvre. Un traitement n'est pas toujours nécessaire en l'absence de symptômes. En revanche, les patients présentant des symptômes actifs devront suivre un long traitement impliquant la prise de nombreux antibiotiques.

Fortuné Ibara

NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, Charles Ambeto, Victor Olingou Boumadoki, Alphonse Boumadoki et Pascal Ondzé à Endeké ont le regret d'annoncer aux membres des familles suivantes :

Grégoire Okoko, Ondzé à Ngondo Gabriel, pascal Eboundi, Jules Itoba, Eyourayo, Ebamba, Ondzé Indoko, Koubet d'Otende, Ambéro d'Oyomi, Iwosso Steph et la communauté l'Abbé-Wamba, aux amis et connaissances que le programme des obsèques de Mme Ngala Firmine se présente comme suit :

- 10h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement sur place ;
- 12h00 : départ pour le cimetière privé Jérusalem de Kintélé ;
- 15h00 : retour et fin de la cérémonie.

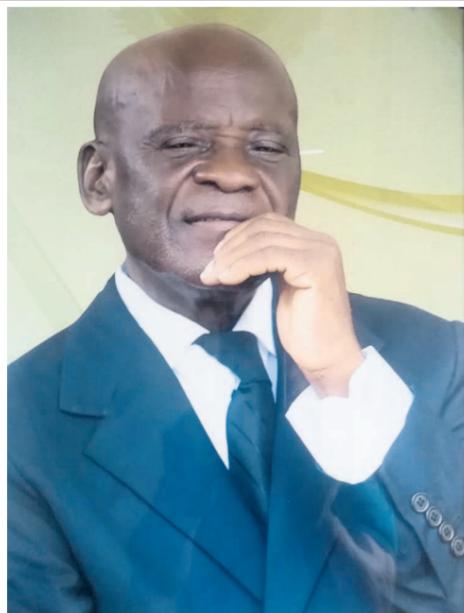


PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les familles Tchicaya et Ndinga, les enfants Coelho de Carvalho, Amaïs et Harlindo, les frères, sœurs, tantes et oncles ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Sonia Dolerès Tchicaya survenu le 2 mars en France.

Le programme du rapatriement de la dépouille et de l'inhumation se présente ainsi qu'il suit :

- Lundi 29 mars :
- 9 heures : levée du corps à la morgue de Pointe-Noire
- 11 heures : recueillement à domicile
- 13 heures : Messe de requiem en l'église Notre Dame de l'Assomption de Pointe-Noire
- 14 heures : inhumation au cimetière de Loubou
- 16 heures : retour des cimetières et fin de la cérémonie.



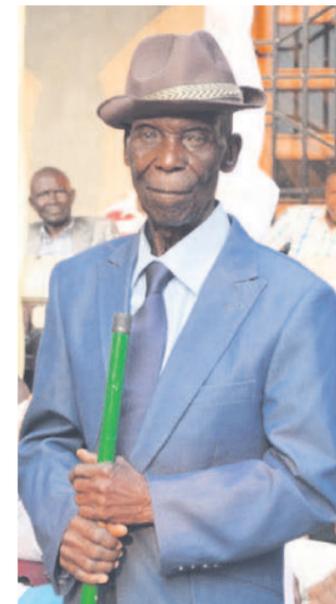
Lopez Ayah, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Ayah ont la profonde douleur d'informer amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père Nestor Victor Ivouba, survenu le 19 mars 2021 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°58, rue Dahomey à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

La famille et les enfants Mayola annoncent aux amis et connaissances que le programme des obsèques de leur père, oncle et grand-père Pierre Mayola, décédé à l'âge de 111 ans, se présente comme suit :

- Vendredi 26 mars :
- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 11h00 : départ pour le village Nianga-Madzakala (Pool).
- Samedi 27 mars :
- 13h00 : inhumation.
- Dimanche 28 mars :
- Retour à Brazzaville et fin de la cérémonie.



AFRIQUE CENTRALE

Les experts vont plancher sur le renforcement des systèmes alimentaires

Du 30 au 31 mars le bureau sous régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), et les huit représentations-pays organisent par visioconférence, leur 13^e réunion de l'équipe multidisciplinaire.

Cette rencontre qui va porter sur le thème « renforcer la résilience et la transformation des systèmes alimentaires face à la pandémie de Covid-19 et ses impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle », permettra aux participants d'explorer les opportunités de mobilisation de partenariats et des ressources pour relever ensemble les défis de renforcement de la résilience des institutions, ménages et individus face à la pandémie de Covid-19.

« Les solutions et recommandations qui vont en résulter permettront de mieux adapter et accompagner les transformations des systèmes alimentaires en Afrique centrale pour les rendre plus résilients, inclusifs, sensibles au genre et à la nutrition », indique un communiqué de presse.

« La réunion sera organisée autour de quatre sessions thématiques, précédées d'une session de haut niveau marquée par une discussion sur le sommet mondial des Nations unies sur les systèmes alimentaires et les priorités de la sous-région. Plusieurs experts de la Fao et des organisations partenaires animeront les sessions », précise le communiqué de presse.

Ces travaux qui constituent un cadre statutaire d'échanges sur les principales préoccupations courantes permettront aux responsables et experts du bureau sous régional de la Fao pour l'Afrique centrale et des bureaux-pays, ainsi que des représentants des gouvernements, des communautés économiques sous régionales, des institutions spécialisées, de la société civile et du secteur privé d'aborder les stratégies qui permettront de renforcer la résilience et améliorer les systèmes alimentaires face aux défis créés par la pandémie de Covid-19.

Notons que les pays couverts par le bureau sous régional de la Fao sont : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Tchad et Sao Tomé et Principe.

Pour rappel, plus de 51,9 millions de personnes souffrent de la faim en Afrique centrale et la situation nutritionnelle des groupes les plus vulnérables risque de se détériorer davantage en raison des effets sanitaires et socio-économiques de la pandémie de Covid-19. La crise sanitaire actuelle met en évidence les défis existants dans les systèmes alimentaires et souligne la nécessité d'améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement alimentaire et des systèmes alimentaires en général.

Lopelle Mboussa Gassia

NOUVEAU TRONÇON POINTE-NOIRE - OUESSO

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche
le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33 / 06 587 44 60
contact@oceanunord.com
www.oceanunord.com





OCEAN du NORD
Sécurité - Confort - Fiabilité

www.oceanunord.com
contact@oceanunord.com
06 587 44 60 / 05 728 88 33

POINTE-NOIRE à destination de			POINTE-NOIRE à destination de		
	ADULTES	ENFANTS		ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSI	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			OUESSO	30.000	27.000

TUBERCULOSE

L'OMS inquiète de la perturbation des services essentiels

En marge de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose célébrée le 24 mars, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié un rapport selon lequel le nombre de personnes ayant bénéficié des soins contre la tuberculose a baissé et un million d'autres souffrant de la maladie n'ont pas reçu de traitements nécessaires en 2020 par rapport à 2019, en raison de la Covid-19.

« La perturbation des services essentiels pour les personnes atteintes de tuberculose n'est qu'un exemple tragique de la façon dont la pandémie affecte de manière disproportionnée certaines personnes les plus pauvres du monde, alors qu'elles sont déjà plus exposées au risque de la maladie », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en ajoutant que ces cas donnent à réfléchir et montrent que les pays doivent faire de la couverture sanitaire universelle une priorité afin de garantir l'accès aux services essentiels pour la tuberculose. Selon les données préliminaires issues de quatre-vingt pays que l'OMS a compilées, le nombre de personnes ayant bénéficié de soins contre la tuberculose a baissé, soit une réduction de 21 %. Et, les pays présentant les écarts relatifs les plus importants sont l'Indonésie (42 %), l'Afrique du Sud (41 %), les Philippines (37 %) et l'Inde (25 %). Le rapport spécifie que, les conséquences de la Covid-19 vont bien au-delà de la mortalité et de la morbidité causées par le virus lui-même. Et, les perturbations qu'ont subies les services essentiels de lutte contre cette maladie sont un exemple tragique.

« Il est fondamental de mettre en place des systèmes de santé permettant à chacun de bénéficier des services dont il a besoin. Certains pays ont déjà pris des mesures pour atténuer les répercussions de la Co-

vid-19 sur la prestation de services, en renforçant la lutte anti-infectieuse, en développant le recours aux technologies numériques pour le conseil ainsi que le soutien à distance et en fournissant des services de prévention et de soins de la tuberculose à domicile », renseigne le document de l'institution onusienne.

D'après les initiateurs de l'enquête, l'OMS craint que plus de cinq cent mille personnes de plus soient décédées de la tuberculose en 2021, simplement parce qu'elles n'ont pas pu se faire diagnostiquer. Car, ce problème n'est pas nouveau. D'autant plus, avant l'émergence de la Covid-19, l'écart entre le nombre estimé de personnes développant la tuberculose chaque année et celui de personnes officiellement diagnostiquées comme tuberculeuses était d'environ trois millions. La pandémie a considérablement aggravé la situation.

Invitant les Etats à mettre en place une politique nécessaire pour les tuberculeux, l'OMS a précisé que l'un des moyens d'y remédier est de restaurer et d'améliorer le dépistage de la tuberculose afin de détecter rapidement les personnes atteintes de tuberculose. Ainsi, les nouvelles orientations publiées par l'OMS à l'occasion de cette Journée mondiale de lutte contre la maladie visent à aider les pays à déterminer les besoins particuliers des communautés, les populations les plus exposées au risque de tu-

berculose et les lieux les plus touchés. Ceci, afin de donner accès aux services de prévention et de soins les plus appropriés. « Pour y parvenir, il faut recourir plus systématiquement à des approches de dépistage en mobilisant de nouveaux outils. Celles-ci consistent à utiliser des tests de diagnostic rapide moléculaires, la détection assistée par ordinateur pour l'interprétation des radiographies pulmonaires et un éventail plus large de méthodes pour le dépistage de la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH. Mais, les recommandations de l'OMS sont accompagnées d'un guide opérationnel destiné à en faciliter la mise en œuvre », souligne encore l'enquête.

« Depuis des siècles, les personnes atteintes de tuberculose comptent parmi les plus marginalisées et les plus vulnérables. La Covid-19 a creusé les disparités en matière de conditions de vie et de capacité d'accès aux services, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Nous devons maintenant donner un nouvel élan à la collaboration afin de disposer de programmes de lutte contre la tuberculose suffisamment solide pour faire face à toute nouvelle situation d'urgence et trouver des moyens innovants pour y parvenir », a signifié la directrice du programme mondial de lutte contre la tuberculose de l'OMS, Tereza Kasaeva.

Rock Ngassakys

COVID 19

La pandémie a exacerbé les facteurs de migrations

La pression migratoire va se maintenir vers l'Europe car la pandémie a exacerbé les facteurs de déplacements, estime l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Certes, les flux ont chuté dans l'ensemble, mais certaines routes migratoires, en particulier la Méditerranée centrale qui relie l'Afrique du Nord à l'Italie, continuent d'être davantage empruntées qu'avant la crise sanitaire, qui a conduit à fermer les frontières extérieures de l'Europe, estime Antonio Vitorino, directeur général de l'organisation rattachée aux Nations unies.

Lors d'une audition mercredi à Paris par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, il a souligné que la pression migratoire allait se maintenir. « Les

facteurs qui provoquent les migrations ont été exacerbés par la pandémie. C'est ce qui nous préoccupe pour ce qui va se passer dans les années à venir ».

Aux facteurs classiques que sont les pertes d'emplois (l'OIM les estime à 20 millions en Afrique en lien avec la Covid-19), l'insécurité alimentaire et les conflits, s'ajoute le changement climatique, qui va devenir un « détonateur des mouvements de population » dans un avenir proche.

« La réalité du changement climatique est déjà en train de se produire aujourd'hui »,

a insisté le directeur, appelant à intégrer cette question dans les accords de Paris sur le climat. A cet égard, a-t-il prévenu, le Sahel « rassemble tous les éléments d'une tempête parfaite » pour la migration.

A ces prévisions s'ajoutent les migrants bloqués qui tentaient de rentrer dans leur pays d'origine, mais n'ont pas pu, en raison des conséquences de la pandémie (frontières fermées, transports aériens interdits...). L'OIM les considère à 3 millions dans le monde, dont 1,2 million pour les seules régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

D'après AFP

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENFORCEMENT DE LA CELLULE C2D AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

1. Contexte

L'atteinte par la République du Congo du point d'achèvement de l'initiative renforcée Pays Pauvres Très Endettés (les « PPTTE ») en janvier 2010 a permis aux créanciers du Club de Paris d'accorder au Congo un allègement de la dette due. Un effort bilatéral additionnel de l'Etat français de 229 MEUR a été consenti sous la forme de Contrats de Désendettement et de Développement (le « C2D »). Les ressources C2D correspondent à une subvention de l'Etat français à la République du Congo pour le financement de projets de développement.

Depuis le démarrage des premiers projets C2D en 2011, plusieurs points d'attention ont été portés au COS sur la gestion et le suivi des projets C2D :

- le portefeuille de projets C2D en exécution a récemment augmenté très significativement avec le lancement des quatre projets octroyés en 2017/2018 (pour 62 MEUR) ainsi que le dernier projet octroyé en 2019 pour 7 MEUR, engageant ainsi la totalité du budget C2D. Le suivi en exécution de tous ces projets implique un renforcement de l'ensemble du dispositif.
- les projets financés sur C2D manquent encore de visibilité et de lisibilité auprès de la population congolaise.
- le Ministère des Finances ainsi que les ministères techniques concernés par le C2D rencontrent des difficultés dans la gestion et le suivi des différents projets (procédures C2D, procédures de passation des marchés, suivi de projet, reporting, méthodes et outils de travail), ce qui contribue à freiner le bon avancement des opérations.
- le reporting opérationnel et financier du dispositif dans son ensemble pourrait être amélioré.
- le suivi des FERC s'avère perfectible.

Au vu de ces observations, le COS de juin 2017 a pris la décision de renforcer l'équipe ressource au sein du Ministère en charge des finances, afin d'accompagner au mieux le pilotage de l'ensemble du dispositif.

La gestion et le pilotage quotidien du dispositif sont assurés par le Ministère en charge des Finances, qui a désigné une personne ressource à cet effet. Les ministères techniques interviennent comme maître d'ouvrage des projets et à ce titre, sont responsables de la passation des marchés et du décaissement des fonds. Pour ce faire, il a été pris la décision de renforcer l'équipe ressource au sein du ministère en charge des finances, afin d'accompagner au mieux le pilotage de l'ensemble du dispositif.

2. Présentation de la cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances

La cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances sera composée de 3 personnes après le recrutement au cours du premier semestre 2021 de deux personnes supplémentaires en appui. La cellule ainsi renforcée aura les objectifs suivants :

- appuyer le pilotage transversal du C2D (préparation et animation des différents comités de pilotage, suivi des audits et des évaluations du C2D, lien avec la société civile);
- assurer le suivi financier du C2D (suivi du compte BEAC et des échéances trimestrielles, suivi des comptes projet, des demandes d'approvisionnement et des décaissements, suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans le cadre des projets);
- assurer un suivi physique des réalisations (mission de suivi, collecte des documents);
- élaborer et déployer le plan de communication;
- renforcer les capacités des maîtrises d'ouvrage (formation);
- assurer la gestion des fonds FERC (centralisation, approbation et transmission des documents; gestion du compte-projet).

Dans cet optique, le MFB lance le présent appel à candidatures pour le recrutement en externe d'un (1) Attaché administratif et financier en appui à l'équipe de pilotage du C2D au ministère des finances et du budget.

3. Attributions :

Sous l'autorité du Coordonnateur de la cellule C2D, l'Attaché administratif et financier a pour mission principale de contribuer au pilotage transversal du C2D et devra réaliser les tâches suivantes :

- appuyer le pilotage transversal du C2D :
 - préparer les réunions du COS et en assurer le secrétariat pour les aspects budgétaires et financiers ;
 - réaliser la passation du marché d'audit pour l'ensemble des projets C2D (appel d'offre à passer) ;
 - suivre la réalisation de ces audits et la mise en œuvre des recommandations ;
 - veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation (fiches projet, compte-rendu du COS).
- assurer le suivi financier du portefeuille d'opérations financés par l'AFD :
 - effectuer un suivi des échéances dues au titre du C2D, en lien avec la CCA ;
 - établir les prévisions de versement annuelles pour l'ensemble des projets C2D ;
 - s'assurer de l'inscription des budgets et des prévisions de versement dans la loi de finances ;
 - effectuer un suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans les différents projets ;
 - centraliser et consolider les informations financières relatives à l'exécution des projets C2D (suivi des budgets, suivi des marchés, suivi des décaissements) ;
 - effectuer un suivi du compte C2D logé à la BEAC ;
 - effectuer un suivi des comptes projets logés dans les banques commerciales ;
 - établir des rapports financiers des projets ;
 - veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation ;
 - effectuer un suivi du compte bancaire et établir le reporting financier sur le FERC.
- toute autre tâche demandée par le superviseur en lien avec la gestion du C2D.

4. Profil :

- être de nationalité congolaise ;
- être titulaire d'un diplôme d'au moins BAC+4 dans les disciplines suivantes : Economie, Gestion, Administration ;
- avoir au moins 2 ans d'expérience dans la gestion des projets ;
- avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en Français ;
- l'expérience de travail sur des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux sera un atout.

5. Durée de la mission

La mission durera douze (12) mois renouvelable une seule fois à compter de la date de signature du contrat. L'Attaché administratif et financier travaillera sous la supervision du Coordonnateur des projets AFD au ministère en charge des finances.

6. Modalités de recrutement :

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel à candidatures devront fournir leur curriculum vitae par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. Date et lieu de dépôt :

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le 03 avril 2021 à l'adresse suivante :

A l'attention de Mme Georgine YOKA
Conseillère à la dette et au suivi des projets
Immeuble de l'ex BCC, Croisement blvd Denis Sassou Nguesso & ave Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville, République du Congo, 6e étage
Tel : (+242) 055515688 / (+242) 066651285
Email : gyoka19@gmail.com / gynhoa@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 22 MARS 2021
Le Directeur de Cabinet,

Henri LOUNDOU

GOLFE DE GUINÉE/UE

Le Setúbal portugais rejoint le Dixmude français pour des actions coordonnées

La patrouilleur de la marine portugaise Setúbal a rejoint le porte-hélicoptères français Dixmude déjà sur place. On y voit là, la première illustration du projet pilote de l'Union européenne (UE) dans une zone où les attaques pirates sont devenues légions.

Avec un effectif de 58 militaires et sous le commandement du capitaine de frégate, Dias Marques, durant trois mois, le patrouilleur portugais Setúbal va participer à des exercices, des actions de coopération et se livrera au patrouillage dans le Golfe entre l'Angola, Capo Verde, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Nigeria et São Tomé et Príncipe. Le porte-hélicoptères amphibie français Dixmude est déjà présent dans la zone, pour une durée de quatre mois. L'objectif commun des deux navires est d'assurer une présence maritime, déjouer les attaques pirates, venir en aide aux navires attaqués, renforcer les marines locales par des exercices et des entraînements en commun.

Première action dans le cadre des présences ma-

ritimes coordonnées de l'UE

Cette mission est la première dans le cadre du projet pilote des présences maritimes coordonnées arrêté par l'UE en janvier. Ce concept de la présence maritime coordonnée fait du golfe de Guinée un théâtre de son projet pilote de sécurité en mer. Il vise à coordonner les différentes présences maritimes européennes, sans avoir le format complet d'une opération au titre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Son avantage est dans sa souplesse. Il permet de garder à chaque membre son autonomie d'action, son propre calendrier et ne prive pas les pays riverains de leurs responsabilités premières, en leur offrant l'impression d'une force militaire qui se superpose à leurs propres forces. Il doit mettre en

contact les vaisseaux des Etats membres naviguant dans certaines zones du monde pour améliorer leur sécurité, réduire les rivalités géostratégiques, le piratage endémique, les interférences ou risques de collision.

Des présences ancrées

Toutefois, la marine portugaise a une présence régulière dans une zone historiquement locale, à travers l'Initiative Mar Alberto, qui promeut les missions de coopération en matière de défense avec la Communauté des pays de langue portugaise (7 pays) : Angola; Brésil; Guinée-Bissau; Cap-Vert; Portugal; Timor; Sao Tome et Principe; Portugal - tous d'anciennes colonies portugaises). Du côté français, l'opération Cormybe date de 1990. Elle a été mise en place, dans un premier temps,

pour assurer la sécurité des populations françaises présentes dans les différents pays du pourtour du golfe de Guinée (Côte d'Ivoire notamment) et ensuite pour pouvoir intervenir en évacuation, en cas de tension locale et peu à peu, elle est montée en puissance et s'est diversifiée, avec de nombreuses interactions avec les pays de la zone.

Mécanisme léger et coordination des moyens

«Nous constatons une demande croissante pour que l'Union européenne ait un rôle en tant que fournisseur de sécurité maritime, non seulement dans notre région, mais aussi plus loin - je pense à l'Asie ou au Pacifique, à l'océan indien», a indiqué la haute représentante Federica Mogherini, en charge de la politique de sécurité. L'UE a déjà

déployé des opérations militaires navales dans des zones stratégiques clés. Elle veut y ajouter un nouveau moyen: utiliser la présence de navires d'Etats membres volontaires pour partager des informations, des alertes, des analyses ou promouvoir le partenariat avec les pays côtiers des zones concernées. «Ce mécanisme serait très léger. Et je tiens à souligner que ce ne serait pas un substitut, mais un complément aux opérations militaires traditionnelles que l'Union européenne mène et peut continuer à mener à l'avenir», avait déjà précisé Federica Mogherini, alors qu'elle présidait une réunion informelle des ministres européens de la Défense à Helsinki (Finlande) en 2019. L'objectif est de coordonner les moyens.

Noël Ndong



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : (00 242) 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr



PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

Objet de Marché : Contrôle et supervision des marchés de fournitures et travaux de réhabilitation des 40 postes de transformation électrique et lignes MT/BT et réseaux BT associés à Brazzaville et Pointe Noire

Méthode : Sélection par Entente Directe

1. Attributaire du Contrat
Nom : Cabinet AFRIKA GERMAN CONSULT (AGC), 1, Avenue Kananga, Quartier Pigeon, Commune de Ngaliema BP : 1034, Kinshasa 1, E-mail : dg@afikagerman.com, République Démocratique du Congo,

Montant de l'offre soumise : 139 003 043 Francs CFA toutes taxes comprises

Montant du contrat : 139 003 043 Francs CFA toutes taxes comprises

2. Durée de la mission : Quatre mois et demi (4,5) mois à compter du 15 février 2021.

3. Conclusion :
 Le contrat est conclu pour un montant de Cent Trente Neuf millions Trois Mille Quarante Trois (139 003 043) Francs CFA toutes taxes comprises.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2021

Maurice BOUESSO



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO
Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Chemises à rabat
Cartes de visite
Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

PRESSÉ
 Quotidiens
 Hebdomadaires
 Mensuels
 Numéros spéciaux...

OFFSET
 Chemises à rabat
 Magazines
 Livres
 Dépliants
 Documents administratifs
 Calendriers
 Flyers
 Affiches
 Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

UNION AFRICAINE

La RDC en passe d'adhérer au MAEP

L'adhésion de la République démocratique du Congo (RDC) au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) était au menu de la visioconférence à laquelle avait pris part, le 25 mars, depuis la cité de l'UA, le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans le cadre du 30e forum de cette structure de l'organisation panafricaine.

A cette occasion, le président de la République a eu un entretien virtuel avec son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa, qui pilote cette institution basée en Afrique du Sud. L'adresse du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, au cours de ce forum, a permis de formaliser le processus d'adhésion de la RDC à ce Mécanisme africain d'auto-évaluation auquel adhèrent volontairement, selon les textes le régissant, les États membres de l'Union africaine (UA). Par sa voix, la RDC s'est inscrite dorénavant sur la voie de l'amélioration de sa gouvernance tout en acceptant à se faire évaluer désormais périodiquement par ses pairs de l'Union africaine.

Rappelons que l'admission de la RDC au MAEP est consécutive au récent entretien que le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, avait eu il y a plus de deux semaines dans ses bureaux de l'UA avec le directeur général du MAEP, M. Eddy Malope, venu lui transmettre une invitation de son homologue sud-africain Cyrille Ramaphosa le conviant à se rendre en Afrique du Sud d'ici la fin du mois en cours pour un discours officiel d'adhésion de la RDC au MAEP.

L'allocation de ce jour du chef de l'État congolais ainsi que la signature du mémorandum qui s'en est suivie constituent une preuve irréfutable de l'adhésion longtemps attendue de la RDC au MAEP. Une preuve supplémentaire qui traduit la détermination du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, à faire revenir la RDC dans le concert des nations comme en témoigne sa présence désormais remarquée dans la plupart d'organisations sous régionales et africaines orientées vers la promotion du développement.

Créé en 2003 en tant qu'instrument d'autoévaluation volontaire de la performance des États membres en matière de gouvernance, le MAEP est un accord volontaire conclu entre les États africains pour évaluer et réviser systématiquement la gouvernance au niveau des chefs d'État afin de promouvoir la stabilité politique, l'intégration économique accélérée au niveau sous-régional et continental, la croissance économique et le développement durable.

Alain Diasso

VENTE PRÉSUMÉE ET TRAFIC DES MUNITIONS À BENI

Les personnes arrêtées transférées à Kinshasa

Ces trafiquants sont incarcérés à la prison militaire de Ndolo, dans la commune de Barumbu, en attendant leur présentation aux juges.

Treize personnes arrêtées à Beni, dans le cadre des enquêtes sur le trafic présumé des munitions de guerre dans cette partie du Kivu, ont été transférées, le matin du 25 mars, de Beni à Kinshasa via Goma. Ils ont été gardés à la prison militaire de Ndolo, dans la commune de Barumbu.

Des sources judiciaires et sécuritaires citées par radiokopi.net indiquent que malgré leur transfèrement dans la capitale congolaise, l'Auditorat supérieur près la Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu basé à Beni poursuit ses enquêtes. Dans le nombre des personnes transférées à la prison de Ndolo à Kinshasa, il y a trois officiers supérieurs, deux officiers subalternes, trois soldats de la 32e brigade des unités de réaction rapide des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), le conservateur de la sous-station de l'Institut congolais pour la conservation de la nature de Mutsora, dans le secteur de Rwenzori, trois écogardes et un civil.

La source précise qu'avant leur transfèrement à Kinshasa, ces personnes ont été inculpées de trafic de munitions de guerre dans la région de Beni. A l'en croire, la justice militaire poursuit les enquêtes pour déterminer notamment la destination finale de ces munitions.

La radio onusienne, qui s'appuie sur des sources sécuritaires, a affirmé que l'un des militaires arrêtés par rapport à ce dossier, a avoué, lors de son audition, que ces munitions étaient destinées au ravitaillement des ADF et des groupes Mai-Mai dans le secteur de Rwenzori à Beni et des groupes armés à Tchabi en Ituri.

Il est rappelé que quatre-vingt-deux caisses de munitions ont été saisies, il y a près de deux semaines, dans la maison d'un particulier en commune de Bungulu à Beni. En instruisant ce dossier, la justice militaire a indiqué que ces munitions sortiraient frauduleusement du dépôt d'armement de l'unité de la 32e brigade des Fardc. Cette interception a mis en cause des hauts officiers de l'armée, qui ont été interpellés. Alors que d'autres militaires avaient déjà été arrêtés, le lundi 15 mars, toujours dans le cadre de cette affaire de vente et trafic présumé des munitions de guerre.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

La FBCP exhorte le HCR à ne pas accorder l'asile au général John Numbi

L'ONG fustige également l'hospitalité dont a bénéficié ce haut officier de la police nationale congolaise (PNC), auprès des autorités du Zimbabwe, où il se trouverait après avoir quitté discrètement le territoire congolais.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) dit ne pas comprendre les motivations qui avaient poussé les autorités zimbabwéennes à accepter dans leur territoire le général John Numbi. L'ONG de défense des droits de l'Homme, qui proteste contre cette hospitalité offerte à ce général congolais, appelle, « après analyse de tous les facteurs », les pays membres du Commonwealth à mettre la pression sur les autorités de Zimbabwe pour expulser ce haut officier de la PNC vers son pays, la République démocratique du Congo, le plus vite possible, d'où il devra répondre des actes criminels qu'il aurait posés. Dans une intervention du 25 mars 2021 faite par son président Emmanuel Adou Cole, cette organisation demande au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) de ne pas accorder la protection internationale à des criminels comme le général John Numbi et ses complices.

Des crimes et des violations des droits de l'Homme

La FBCP rappelle que le général John Numbi avait commis beaucoup de crimes contre certains Congolais et Congolaises lorsqu'il était au pouvoir. Ce qui fait, note



Le général John Numbi lors d'une de ses comparutions en tant que renseignant, au cours du procès-DR

cette ONG, qu'il soit, à ce jour, recherché par la justice militaire en RDC. « En dehors de cela, il avait, en 2010, donné l'ordre, en complicité avec son chef, pour tuer notre collègue, le directeur exécutif de la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV), Floribert Chebeya, et son chauffeur, Fidèle Bazana, tous membres de cette organisation », a fait savoir la FBCP. Et de noter que l'ancien commissaire général de la PNC est impliqué dans plusieurs dossiers des crimes au Kongo central (dossier Bundu dia Kongo), à Kinshasa, à l'ex-Katanga, etc. En réalité, conclut cette ONG, il ne peut même pas prétendre obtenir la protection internationale telle que définie dans la

Convention de Genève de 1951 et son protocole d'accord de 1967 et celui de l'OUA de 1969.

Il est, en effet, rappelé que le général John Numbi que les familles de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana ainsi que les ONG de défense des droits de l'Homme tiennent pour le suspect numéro un dans l'assassinat de ces deux défenseurs des droits de l'homme n'a comparu, lors du procès organisé depuis 2010 à Kinshasa, que comme renseignant. Les

nouvelles révélations faites par des policiers du bataillon Simba, proche de général John Numbi, qui auraient participé à cette opération place ce haut officier au centre de ce double meurtre. Ce qui avait conduit la justice à rouvrir ce dossier à s'intéresser à l'ex-commissaire général de la PNC. Se sentant visé par la procédure enclenchée, John Numbi a préféré s'éclipser et traverser la frontière vers la Zambie pour se retrouver au Zibambwe. Sur place au pays, le responsable de sa sécurité a été interpellé et les autorités congolaises, par le vice-ministre chargé de la Justice, qui fait l'intérim du ministre, ont affirmé mettre en branle la machine pour obtenir l'extradition du fugitif.

Lucien Dianzenza

CONFÉRENCE

Une journée de réflexion sur le feu président Kasa-Vubu

Au cours de cette activité organisée par le magazine La Renaissance africaine, Freddy Mulumba a interpellé l'élite congolaise sur leur responsabilité quant à la mémoire collective et la reconstitution de l'histoire de la République démocratique du Congo (RDC). Pour ce scientifique, cette histoire devra être écrite par les Congolais eux mêmes.

Le magazine La Renaissance africaine, avec à sa tête son directeur général Freddy Mulumba, a organisé, le week-end dernier, à Kinshasa une conférence axée sur la personne du feu président de la République, Joseph Kasa-Vubu. Cette activité a bénéficié de l'apport d'un panel d'intervenants, notamment les Prs Pamphile Mabilia et Ngoma Mpinda ainsi que l'abbé César Mvunuka, et un arsenal de témoignages des quelques personnes qui ont connu à titre personnel le premier président de la RDC.

Chacun des orateurs s'était choisi un aspect bien précis de la vie du prédécesseur de Joseph-Désiré Mobutu, pour en faire l'exposé devant l'assistance. Trois sujets avaient été, en effet, développés lors de cette activité. Le Pr Pamphile Mabilia a penché sur « la biographie du président Kasa-Vubu ». Il a, dans son exposé, mis une

emphasis sur le fait que plusieurs aspects de la vie de l'intéressé ont été volontairement changés par ses détracteurs, mais aussi par les occidentaux.

L'abbé César Mvunuka de l'Université Kongo a, quant à lui, développé « Les bases spirituelles de l'action politique de Kasa-Vubu ». Il y a mis un accent particulier sur l'intégrité morale et spirituelle qui caractérisait Joseph Kasa-Vubu. L'orateur a, de ce fait, vanté l'humilité et la bonne foi de cet homme lesquels jusque-là le différencient, selon lui, des autres. Le thème « La philosophie politique et la bonne gouvernance » a été abordé par le Pr Ngoma Mpinda, qui a martelé sur la transparence qui a symbolisé l'ère de Kasa-Vubu. Il a, à l'occasion, rappelé que pendant le régime du premier président du Congo indépendant, les salaires des dirigeants étaient connus du public, et que les fonc-

tionnaires avaient un salaire décent, qui leur permettait de nouer les deux bouts du mois.

Quelques proches du défunt n'ont pas manqué de donner des témoignages poignants sur celui qui non seulement était un chef de l'État mais aussi un père de famille. Un des amis de ses enfants au collège, et fils de son médecin personnel, a interpellé l'assistance sur cette dame que fût sa mère qui a cheminé aux côtés de l'ancien président jusqu'à son chevet sur son lit de mort. Il a, par ricochet, convié l'auditoire à reconsidérer cette dame qui a joué un rôle important dans l'entourage de l'ancien chef de l'État. Ses neveux et bien d'autres parents ont à, cet effet, brossé, avec beaucoup de nostalgies, le personnage bienséant qu'était papa Joseph Kasa-Vubu.

Christopher Khonde

MATCH CONGO-SÉNÉGAL

Barthélémy Ngatsono et Delvin Ndinga affichent leur optimisme

Les Diables rouges affrontent, ce vendredi au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Lions de la Teranga dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Une rencontre aux allures d'une finale pour le Congo. Car en cas d'une victoire, les champions d'Afrique de 1972 retrouveront la phase finale de la compétition sept ans après leur dernière participation. Lors de la conférence de presse d'avant match, Barthélémy Ngatsono s'est montré très confiant quant à la possibilité de ses joueurs de reléver le défi. « Chaque joueur sait que nous avons une partie de notre avenir à jouer. Moi-même je sais également qu'il nous faut une victoire. Après tout c'est un match avec les résultats que nous connaissons. Je suis très confiant avec mes joueurs et je sais qu'ils sortiront un grand match », a promis le sélectionneur par interim.

Il a aussi confirmé la présence des cinq joueurs bloqués en France sans pourtant donner de garantie quant à leur état de forme. Car, les très attendus Fernand Mayembo, Nolan Mbemba, Bevic Moussiti Oko, Durel Avounou et Prince Viny Ibara sont attendus à Brazzaville le soir du 25 mars, soit la veille de ce grand rendez-vous. « Il y a des joueurs qui sont arrivés. On verra ce que nous devons faire. Vous savez qu'ils sont cinq. Ils sortent d'un voyage et donc il y a certainement des dispositions qu'il va falloir prendre. On fera un petit test ce matin pour voir à quel niveau ils peuvent se présenter pour prétendre les ali-

gner », a-t-il commenté.

Barthelemy Ngatsono compte par ailleurs sur le talent et l'expérience de Thiery Bifouma mais aussi de Delvin Ndinga pour atteindre l'objectif fixé. « Bifouma s'il n'était pas en mesure d'apporter à l'équipe, on ne l'aurait pas appelé. Derrière ça nous savons que même s'il joue quinze ou vingt minutes, il y aura une opportunité pour faire la différence. Il a de l'expérience et aussi un rôle à jouer dans le groupe. Avec le capitaine Ndinga, je les ai appelés pour accompagner ces jeunes. Je ne peux encore juger sa forme mais je sais que c'est un garçon qui veut et certainement ça pourra marcher », a-t-il souhaité.

Le capitaine des Diables rouges, Delvin Ndinga, a, quant à lui, expliqué les raisons qui l'ont poussé à revoir sa décision.

« Ce qui m'a motivé c'est d'abord le challenge. Il y a une possibilité de se qualifier et de jouer une deuxième CAN. Pour moi, c'est une opportunité. Après c'est le pays. J'ai commencé ici et c'est le Congo qui m'a donné l'opportunité d'arriver là où je suis. Je me suis dit pourquoi pas revenir et apporter mon savoir-faire et mon expérience », a indiqué Delvin Ndinga. Selon lui, sa présence permettra de motiver les jeunes et leur donner plus d'envie. « Je pense que ce 26 mars avec ma présence et ma voix, beaucoup



Barthélémy Ngatsono et Delvin Ndinga en conférence de presse/Adiac

de choses vont changer », a-t-il déclaré.

Le sélectionneur du Sénégal s'attend à un match très difficile

Le sélectionneur des Lions de la Teranga a, quant à lui, botté en touche les déclarations de certains observateurs qui qualifient le match contre le Congo sans enjeu pour le Sénégal. Le but de la rencontre pour les Sénégalais, a insisté Aliou Cissé, consiste à préparer les éliminatoires de la Coupe du monde dont les matches des premières et deuxième journées sont programmés pour mai-juin.

« J'ai envie de dire que dans le sport de haut niveau, il n'y a pas de match sans enjeu. C'est un match qui a quand même des enjeux puisque le

Congo a besoin de se qualifier. Ce sera un match très difficile. Les matches Congo-Sénégal ne sont pas des matches faciles », a commenté Aliou Cissé.

Et de poursuivre : « Même si nous sommes qualifiés, le travail doit continuer. N'oubliez pas qu'en mois de juin, nous avons les éliminatoires de la Coupe du monde 2022. Le Sénégal aujourd'hui regorge énormément de potentialités. Nous avons des joueurs partout dans le monde. A travers ce match, cela peut nous permettre de changer notre groupe et stratégies, de donner beaucoup plus de chances aux joueurs qui n'ont pas l'habitude de jouer avec nous. »

Pour ce match le Sénégal sera privé de Kalidou Koulibaly suspendu. Le capitaine des Lions

est arrivé à Brazzaville. En dehors du terrain, le capitaine des Lions de la Teranga a promis jouer son rôle de meneur d'hommes. « C'est dommage que je ne puisse pas jouer. Vous savez que quand la sélection joue, j'ai à cœur de représenter le pays et d'aider mes coéquipiers à gagner le match. Je sais que le Congo a récupéré beaucoup de joueurs et surtout sa star. Nous avons aussi des joueurs qui sont à disposition du groupe pour faire un grand match. Mais sur le terrain, nous avons des joueurs de qualité. Le 26 mars ce sera un grand match et je crois que toute l'Afrique sera devant la télé pour suivre ce match de qualité », a-t-il promis.

James Golden Eloué

Thiery Bifouma promet d'être à la hauteur

Content de retrouver la sélection après plusieurs mois d'absence, Thiery Bifouma sera l'un des joueurs le plus attendu des Diables rouges. Le joueur a promis donner le meilleur de lui-même ce vendredi contre le Sénégal pour permettre aux Diables rouges de relever le défi de la qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations.

« Je suis content de retrouver la sélection car cela fait un bout de temps. C'est un match comme tout autre parce qu'il fait partie des qualifications de la CAN que nous voulons y participer. Il va falloir être à la hauteur et travailler davantage pour ça. Je promets au public qu'on va se donner à 100%. Nous avons déjà battu les grandes nations. ça peut arriver aussi demain et nous espérons avoir un bon résultat à la clé », a déclaré le joueur de Shenzhen FC.

Le ministre des Sports et de l'Education physique, venu encourager les Diables rouges à faire un bon résultat ce vendredi, a confirmé que le match Congo-Sénégal se jouera à huis clos. « Vous savez que nous sommes en pleine restriction. Le public



n'a qu'à suivre le match à la télévision parce qu'on ne peut pas avoir plus de 50 personnes selon les mesures de restrictions édictées par le gouvernement », a expliqué Hugues Ngouélongélé.

Avec ou sans public, Thiery Bifouma garde la même motivation. « Pour moi vous êtes toujours le 12e homme. On a besoin de vous. Nous jouons pour représenter les couleurs du pays. On vous représente aussi en tant que Congolais. Vous allez nous manquer vu que vous ne pouvez pas tous y participer à cette rencontre et venir au stade. Mais sachez qu'on va tout donner, tout essayer pour ne pas vous décevoir et ramener cette joie au pays », a promis Thiery Bifouma.

J.G.E.